



# HEBDO FOOT ARTOIS

300 Chemin des Manufactures – 62800 LIEVIN Tél : 03 21 45 63 20 – Fax : 03 21 45 63 21 - @ : [secretariat@artois.fff.fr](mailto:secretariat@artois.fff.fr)

---



## SPECIAL ASSEMBLEE GENERALE



# ASSEMBLEE GENERALE

Tous les clubs du District Artois de Football sont invités à assister  
à l'Assemblée Générale qui se tiendra le :

**Samedi 19 octobre 2024 à 10 heures**

Salle Armand Druon  
Rue du Capitaine Coussette  
62232 ANNEZIN

**Le pointage des clubs s'effectuera de 9h00 à 9h30**

**Au-delà il ne sera plus possible de remettre le matériel de vote.**

**Les dirigeants sont priés de se présenter munis d'une pièce d'identité et de leur licence (obligatoires) et de la LETTRE portant le code-barres en vue des votes électroniques**

**CET AVIS TIENT LIEU DE CONVOCATION**

## ORDRE DU JOUR

1. Ouverture par la Présidente du District
2. Intervention de Monsieur Grégory DEBAS – Maire d'ANNEZIN
3. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 14 juin 2024 paru sur l'hebdo foot n° 900 bis du mardi 1<sup>er</sup> octobre 2024
4. Bilan moral et approbation des comptes-rendus d'activités des commissions parus sur le site
5. Intervention du Conseiller Technique PPF sur la nouvelle filière formations
6. Présentation des Résultats Financiers de la saison 2023/2024
7. Présentation du Rapport Spécial du Commissaire aux Comptes
8. Présentation du Budget Prévisionnel
9. Approbation des cinq résolutions
10. Remise de plaquettes aux clubs fêtant leur anniversaire
11. Etude des vœux
12. Allocution des personnalités
13. Remise d'une dotation aux clubs
14. Clôture et moment convivial

Il est rappelé à tous les clubs, que toute absence, même excusée en Assemblée Générale, entraîne la perte des dotations et/ou récompenses prévues pour les clubs et l'application du barème financier correspondant



**COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE  
14 JUIN 2024 à HAINES**



## ASSEMBLEE GENERALE



**VENDREDI 14 JUIN 2024**  
**HAINES**

### Clubs présents

US Ablain – SCF Achicourt – AAE Aix - ES Angres – FC Annay – OS Annequin – US Annezin – ES Anzin – FA Arras – SC AubignySavy – FC Auchel – AS Auchy – FC Atrebate – US Chts Avion – CS Avion – Avion Futsal – AS Bailleul – AS BBV – AS Barlin – Beaumetz Sud Artois - AS Beaurains – Stade Béthune – Béthune Kennedy Vaudricourt - AFCL Béthune – US Beuvry – US Billy Berclau – Car. Billy Montigny – UFA - USO Bruay – AJ Artois – ES Bully – O. Burbure – FC Busnes – FC Calonne – ASC Camblain – AFC Carvin Epinoy – AS Cauchy – OC Cojeul - US Croisilles – FC Cuinchy – FC Dainville – AAE Dourges – Dourges Futsal – ES Douvrin – JS Ecourt – ES Eleu – Essars Raya Futsal - FC Estevelles – R. Estrée – Festubert Melting – ES Ficheux – AS Frévent - US Gonnehem – Grenay Futsal – JF Guarbecque – CS Habarcq – ES Haisnes – US Ham – UAS Harnes – O. Hénin – Kennedy Hénin – Stade Hénin – FC Hersin – US Hesdigneul – US HeuchinLisbourg – FC Hinges – US Houdain – ESD Isbergues – US Izel – FCE La Bassée – La Bassée Futsal – O. La Comté – FC La Couture – ES Labeuvrière – ES Laventie – AS Lens – FCH Lens – RC Lens – US Lestrem – AFC Libercourt – Libercourt Futsal – O. Liévin – CS Diana Liévin – Esp. Calonne Liévin – USA Liévin – FC Lillers – RC Locon – AS Loison – USSM Loos – AS Lyssois - COS Marles – JF Mazingarbe – USO Meurchin – US Monchy au Bois – US Monchy Breton – AS Neuvireuil – Noeux Futsal – AC Noyelles Godault – ASSB Oignies – ES Ourton – US Pas – CS Pernes – Pont à Vendin Futsal – AS Quiéry – FC Richebourg – US Rivière - ES Roeux – US Rouvroy – AJ Ruitz – RC Sains – AOSC Sallaumines – FC Servins – CSAL Souchez – ES St Laurent – SC St Nicolas – US St Pol – St Venantais Futsal – ES Ste Catherine – AS Tincquizel – FC Valhuon – ES Vendin – AEP Verdrel – US Vermelles – US Vimy – AS Violaines – ES Vis Valsensée – SPPP Wingles -

### Clubs représentés

ES Agny – OS Aire – ES Allouagne - AS Berneville – Béthune Futsal – US Boubers – RC Calonne – FC Camblain – SC Artésien – SC Fouquières – FC La Roupie – DR Lambres – US Lapugny – AS Maroeuil – Méricourt Futsal – FC Méricourt – FC Montigny – I. Norrent Fontes – AS Pont à Vendin – FC Thélus – FC Tortequenne – AS Vallée la Ternoise – Vaudricourt Klub - OSC Vitry -

### Clubs absents

JS Achiet le Petit – US Arleux – AS PTT Arras – Arras des Sourds – OF Arras - FC Avion – Barlin Futsal – AS Futsal Béthunois – Beuvry Tiggers – US Biache – ES Bois Bernard – AS BonnièresHouvin – RC Bours – FC Bouvigny – AS Brebières – Bruay Corps – Bully Charcot – US Ruch Carvin – FC Carvin Dynamo – US Courcelles – Courcelles Académie – AS Courcelles Futsal – AS Courrières – US Croisette – UC Divion – USO Drocourt – AAE Evin – FC Givenchy – Givenchy Futsal – AG Grenay – US Grenay – ES Haillicourt – FC Beaumont – Hénin Féminins – Hersin Futsal - RC Labourse – USO Lens - US Maisnil – EC Mazingarbe – US Mondicourt – AJ Neuville – US Noeux – Noyelles Godault Futsal – AS Noyelles les Vermelles – US Noyelles sous Lens – AS Roclincourt – AS Saily Labourse – AS Salomé – Servins Futsal – St Venant Futsal – ES Thiennes – FC Tilloy – AS Vendin – FC Verquigneul – E. Verquin -

## **Ouverture Assemblée Générale par Monsieur Richard RATAJCZAK**

« Bonsoir

**Evelyne** étant dans la position du sauteur en longueur ayant quitté la planche d'appel mais n'ayant pas encore atterri dans le sable, **Jean DENEUVILLE**, vice-président délégué étant excusé, il me revient, en ma qualité de doyen d'âge du comité Directeur sortant, d'ouvrir cette Assemblée Générale du Comité Directeur.

S'agissant d'une assemblée électorale, avec un ordre du jour chargé, même si on a tenté de le dépouiller, je vais m'efforcer de rester bref, notamment pour cette partie introductive.

Je déclare donc cette Assemblée Générale ouverte en vous remerciant tous, vous les représentants des clubs et des plus de 43 000 licenciés, un record, que compte le District, pour votre présence.  
Merci.

*Applaudissements.*

Nous allons maintenant passer au quorum et j'appelle **Monsieur Jean Marie DASCOTTE** – Président de la Commission de Surveillance des Opérations de Vote.

### **Vérification du quorum**

Bonsoir à toutes et à tous.

Suite aux opérations de pointage des représentants des clubs, il s'avère que 148 clubs présents ou représentés ont élargé sur les 204 que compte le District soit 72,50 % et un nombre de voix de 1 251 sur un total possible de 1 603 soit 78 %.

Les deux quorums sont atteints, donc l'Assemblée Générale peut valablement délibérer et voter.

Merci **Jean-Marie**, je vais donc passer la parole à **Evelyne** – Présidente sortante du District.

Merci **Richard**.

### **Intervention de la Présidente du District – Evelyne BAUDUIN**

Je vous souhaite la bienvenue et vous remercie d'être venus aussi nombreux aujourd'hui pour participer aux travaux de cette Assemblée Générale.

Votre présence témoigne l'intérêt que vous portez à la vie du District.

Permettez-moi de vous présenter les intervenants que j'ai le plaisir d'accueillir.

Sont à mes côtés en tribune

- **Madame Nicole DELHAYE** – 1<sup>ère</sup> adjointe au Maire de HAINES qui nous reçoit aujourd'hui dans cette magnifique salle. **Monsieur WALLET**, Maire de la commune étant retenu professionnellement
- **Monsieur Cédric BETTREMIEUX** - Président de la Ligue des Hauts de France
- **Monsieur Jean-Louis GAMELIN** - Président d'Honneur du District Artois
- **Monsieur Richard RATAJCZAK** – Secrétaire Général
- **Monsieur Daniel SION** – Trésorier

Sont présents également dans la salle :

- **Monsieur Michel MOREL** – adjoint aux sports et aux associations de HAISNES
- **Monsieur Fernand DUCHAUSSOY** - Président d'honneur de la FFF et de la LFHF
- **Monsieur Georges FLOURET** - Président d'honneur du District de la Côte d'Opale
- **Monsieur Gérard PICQUE** - Trésorier de la Ligue
- Nos partenaires : **Hervé CIESELSKI** du Crédit Agricole Nord de France - **Daniel GAJNY** de DG BURO

Devrait arriver **Monsieur Patrice DESBONNETS** – Commissaire aux Comptes du Cabinet IN EXTENSO

Et puis mes collègues Présidents et Présidente de District :

- **Pauline BLONDEAU** – Présidente du District des Flandres
- **Franck PORET** – Président du District Côte d'Opale
- **Pascal TRANQUILLE** – Président du District de la Somme
- **Claude COQUEMA** – Président du District Oise
- **Monsieur Pascal POIDEVIN** – Président du District de l'Aisne
- Messieurs **Cédric PLANQUETTE** Secrétaire du District Escaut et Monsieur **Aurélien LECOCQ** qui représentent Monsieur **Stéfan ISLIC**

Sans oublier tous les membres du Comité Directeur et le personnel du District.

Avant de commencer, je vous invite à un moment de recueillement pour rendre hommage aux personnes disparues avec une pensée particulière pour **Jordan DENNELIN** jeune éducateur de **COURRIERES**, frappé dernièrement par la foudre à la fin d'un entraînement, ainsi que pour **Jacques PENNINGCK**, fidèle serviteur du District Artois et pour tous les dirigeants de football qui nous ont malheureusement quittés depuis notre dernière Assemblée Générale.

*Moment de recueillement*

Merci.

Je remercie **Monsieur Frédéric WALLET** Maire de HAISNES et **Madame Nicole DELHAYE** pour la mise à disposition gratuite de cette magnifique Salle des Fêtes et de leur collaboration pour la bonne organisation de cette Assemblée.

### **Allocution de la Présidente**

Durant cette mandature nous avons honoré au mieux les engagements pris avec mon équipe.

Election en novembre 2020 en visioconférence pour cause de COVID, puis saison blanche déclarée par la Fédération Française de Football, puis retour au foot en 21/22 avec énormément de contraintes. Le District a soutenu ses clubs par la gratuité des engagements.

Une saison 2022/2023 presque normale malgré la grève des raffineurs et en 2023/2024 les mauvaises conditions climatiques et un système informatique qui nous a causé des problèmes toute l'année qui a impacté fortement les conditions de travail, entraînant des retards dans le traitement des informations. Et puis je pense à vous les bénévoles, parce que nous avons été particulièrement impactés, mais vous également. Il fallait vraiment avoir du courage pour travailler dans ces conditions. Le District est resté proche et à l'écoute de ses clubs et a réalisé quelques réformes.

Des référents de secteurs ont été mis en place pour être plus proche des clubs et être le relai entre les clubs et le District.

Par ailleurs le Guide du dirigeant a été mis en place afin de faciliter et simplifier la gestion de votre club au quotidien. Ce n'est qu'un début, il sera progressivement enrichi.

**Accompagner le développement et la structuration des clubs** était pour moi une priorité. Nos techniciens et les élus ont accompagné et apporté leur expertise à plus de 100 clubs au cours de ces quatre dernières années, pour les aider à se développer de manière optimale, les aider dans la mise en place de leur projet club.

Parmi les différentes actions, nous retrouvons la mise en place d'écoles de football, des réunions d'éducateurs pour favoriser les échanges et la transmission des bonnes pratiques, l'aide à la création de nouvelles équipes ou sections pour élargir l'offre sportive ainsi que des informations sur les subventions possibles, entre autres FAFA, ANS et bien d'autres.

De plus dans notre engagement à soutenir les clubs, par le biais de la **Centrale d'Achat**, des buts de foot animation ont été offerts ainsi que des tablettes et des remises sur l'achat de matériels.

**Diversifier toutes formes de pratiques** signifie diversifier les modalités d'entraînement et de jeu pour permettre aux jeunes joueurs de s'épanouir dans leur pratique du football.

Le District a mis en place un **Challenge U9** confirmés qui a répondu aux attentes des clubs, de même cette année le **Festival U11** qui a remporté un formidable succès.

Il en est de même pour le Futsal qui connaît un développement important et ce n'est qu'un début.

Par ailleurs, **l'animation de séances de foot loisir** vise à offrir des activités ludiques et conviviales aux joueurs en mettant l'accent sur le plaisir de jouer et l'entraide au sein de l'équipe. Nous avons donc vu la création de sections FitFoot, Foot en marchant, FootGolf (sport santé qui vise à promouvoir la pratique d'une activité physique régulière pour améliorer la santé et le bien-être), le Efoot, le Futnet et le Foot5 qui ont amené de nouveaux ou nouvelles dirigeant(e)s et joueurs/joueuses dans les clubs.

**La formation** était également un axe de notre programme. Des formations dirigeants ont été mises en place. Elles permettent d'acquérir les compétences nécessaires pour gérer efficacement un club : formations FMI, Footclubs, trésorier, réseaux sociaux, gestion de conflit, animer une équipe U6 à U9, et j'en passe, il y en a bien d'autres.

A partir du 1<sup>er</sup> juillet vous allez découvrir TOUT TERRAIN, sur le site de la FFF, dans l'onglet IEFF emploi formation des formations gratuites. Il s'agit du nouveau programme de formation dédié à tous les acteurs du club.

Enfin la formation des arbitres et des éducateurs est essentielle pour garantir un encadrement de qualité sur les terrains de football.

Ces formations permettent d'acquérir les connaissances techniques et réglementaires nécessaires pour intervenir lors des matchs et des entraînements.

D'autres formations ont également été réalisées :

- Formation des gestes qui sauvent sous l'égide de la Ligue
- Formation PSC1
- Informations sur les commotions cérébrales réalisées par notre ami, le **Docteur Francis LEYVAL**.

**Le retour dans les stades a été marqué malheureusement par une recrudescence de la violence.**

Pour enrayer ce phénomène soudain 5 réunions de secteur ont été organisées en janvier 2023 et 3 en 2024 pour échanger et sensibiliser les clubs à ces problématiques.

Le Protocole Artois a été remis en vigueur, le carton vert a été instauré chez les jeunes permettant de signaler un comportement exemplaire sur le terrain et le challenge Fair-Play qui récompense les clubs qui ont un bon comportement sur le terrain et enfin dernièrement de nouvelles mesures ont été mises en place, avec la possibilité pour les arbitres d'arrêter temporairement puis définitivement un match en cas d'insultes ou d'agressions.

Il est cependant trop tôt pour tirer des conclusions sur l'efficacité de ces mesures.

Nous restons mobilisés pour promouvoir le respect, la tolérance et l'inclusion et continuerons à travailler pour garantir un environnement sûr et sain pour tous nos licenciés.

#### Tirage des coupes.

Vous souhaitez que les tirages de coupes puissent être diffusés sur les réseaux. Cette saison a été mis en place le tirage des coupes avec publication sur Facebook.

C'est toute une logistique qui a été mise en place dans ce but. Alors pas sans heurts pour les premiers tirages, c'est vrai, mais on a appris de nos erreurs et aujourd'hui nous avons du recul et de l'expérience pour faire encore mieux.

Vos derniers retours positifs sur le sujet nous confirment qu'on travaille dans la bonne direction.

On peut toujours mieux faire et on visera toujours à faire mieux !

#### Les soirées événementielles

- La soirée des récompenses qui récompense les clubs qui ont eu un bon comportement ainsi que leurs bénévoles : c'est le challenge du Fair-Play

- La soirée des club accueillants : soirée réservée aux clubs qui prêtent leurs installations pour les détecteurs, formations éducateurs et arbitres.

- Je ne vais pas oublier la soirée de remise des Labels organisée en partenariat avec le Crédit Agricole qui récompense les clubs labellisés et tout le travail qui est réalisés dans et par les clubs.

Toutes ces actions ont été rendues possibles grâce à une trésorerie saine et solide.

De nouvelles actions verront bientôt le jour, je vous en parlerai un peu plus tard.

#### Communication.

Au niveau de la communication c'est d'ailleurs un gigantesque chantier qui se présentait à nous. Jusqu'ici nous faisons les choses mais sans forcément le faire savoir aujourd'hui on s'applique à faire et à le faire savoir.

Comme vous avez pu le constater sur les réseaux sociaux, le site internet... les choses bougent, évoluent, se modernisent et là aussi, c'est dans le bon sens. Il faut vivre avec son temps.

C'est ça être un District à l'écoute des clubs, au service des clubs... même s'il reste encore beaucoup à faire.

#### Développement des partenariats

Samedi et dimanche on clôturera les finales de Coupes.

Et cela ne vous a pas échappé que celles-ci ont trouvé des partenaires, des sponsors.

D'ailleurs j'en profite pour saluer 2 d'entre eux aujourd'hui présents : DG Buro et le Crédit Agricole qui là encore, nous ont témoigné leur implication dans le partenariat.

Vous voyez, il y a encore beaucoup de choses à faire mais le District a grandi et progressé.

#### **Record**

Enfin nous terminons cette saison avec un record de licenciés **43 630** contre 40 181 la saison dernière, soit une augmentation de 8.58 % tout cela je dirai grâce à votre travail.



Il faut sans cesse se renouveler, avancer, progresser, s'améliorer pour faire grandir le football artésien. Ce n'est pas une tâche facile mais quel plaisir de s'investir dans un domaine qui nous passionne et nous anime tous.

Merci à toutes et à tous pour votre attention.

*Applaudissements.*

### **Quelques rappels par Richard RATAJCZAK**

Avant de passer à la partie élection, quelques rappels concernant la procédure.

Je vous rappelle d'abord que cette élection est placée sous la surveillance de la Commission de Surveillance des Opérations de Vote présidée par **Jean-Marie DASCOTTE** que vous avez entendu tout à l'heure.

Tous les délégués des clubs étant munis de l'outil indispensable pour émettre leur opinion, je vais vous rappeler les conditions dans lesquelles se déroule le scrutin.

Une seule liste ayant été validée par la commission, le scrutin se déroule en un seul tour, la liste étant bloquée depuis son dépôt.

La liste sera déclarée élue si elle obtient la majorité absolue (50% + 1 voix), dans le cas contraire un nouveau processus électoral sera organisé, sachant que le mandat de l'ancien Comité Directeur expire au plus tard 15 jours après l'élection, le mandat du nouveau Comité courra sur quatre ans en expirant au plus tard le 31 décembre 2028.

Vous aurez également un second vote pour désigner la représentante des clubs du District à l'Assemblée Générale du Comité Départemental.

La candidate sera déclarée élue si elle obtient la majorité absolue.

Je vais laisser **Evelyne** présenter sa liste.

### **Présentation de la liste**

**Madame BAUDUIN** invite ses colistiers à venir sur la tribune et les présente.

*Applaudissements*

Merci.

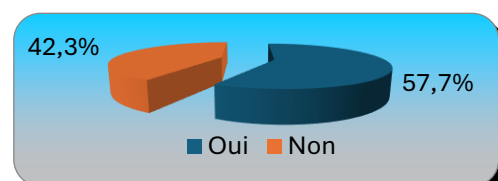
### **Election du Comité Directeur pour la prochaine mandature de 4 ans**

Avant de passer aux élections, nous allons procéder à la question test afin de vérifier le matériel de vote.

#### **V0 : Question test**

**Le RC Lens sera-t-il en mesure de réaliser une aussi bonne saison en 2024/2025 ?**

	<b>Réponses</b>	
1. Oui	654	57,72 %
2. Non	479	42,28 %
	1 133	100 %



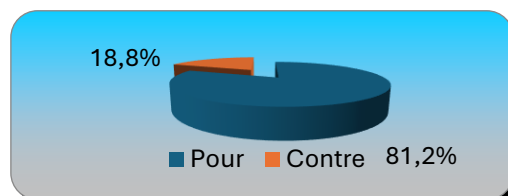
Ah, c'est assez partagé, vous êtes 57,72 % à penser que ça ira aussi bien, c'est-à-dire qu'il y aura au moins une quarantième rencontre à guichets fermés et 42,28 % à penser le contraire.

Comme le système fonctionne, nous allons passer à l'élection du Comité Directeur.

### V1 : Election des membres du Comité Directeur

#### Etes-vous pour ou contre la liste proposée par Evelyne BAUDUIN

		Réponses	
1. Oui	944	81,24 %	
2. Non	218	18,76 %	
	1 162	100 %	



*Applaudissements.*

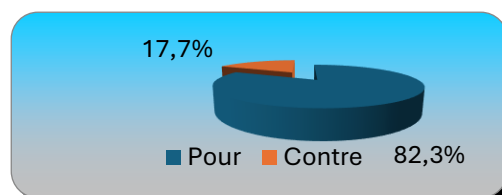
La liste de **Madame BAUDUIN** est élue pour quatre ans.

Alors Evelyne tout à l'heure, lors de la présentation de sa liste n'y a pas pensé, nous avons un deuxième vote pour représenter les clubs à l'Assemblée Générale du Comité Départemental et **Nicole DELHAYE** était la représentante des clubs et elle se représente à nouveau.

### V2 : Election de la représentante des clubs à l'Assemblée Générale du Comité Départemental

#### Etes-vous pour ou contre la candidature de Nicole DELHAYE

		Réponses	
1. Oui	940	82,31 %	
2. Non	202	17,69 %	
	1142	100 %	



*Applaudissements.*

**Madame DELHAYE** est élue comme représentante des clubs du District Artois au Comité Départemental du Pas-de-Calais.

### Remerciements de la Présidente et remises de cadeaux

En mon nom et au nom de toute l'équipe, je tiens sincèrement et chaleureusement à vous remercier pour votre soutien et la confiance que vous nous témoignez.

Comme toujours je reste disponible et à votre écoute, merci de votre reconnaissance.

Mais avant de passer au point suivant de l'ordre du jour, je souhaite rendre hommage à quelques membres de notre Comité Directeur, qui ont dévoué de nombreuses années de leur vie au service du District.

Je vais appeler **Richard, Jean-Louis** et **Denis**.

Tout d'abord, je veux mettre à l'honneur **Richard**, notre Secrétaire Général.

C'est sa dernière Assemblée Générale, il a toujours été là pour gérer les affaires administratives du District avec rigueur et dévouement.

Son travail a été essentiel pour assurer le bon fonctionnement du District et je tiens à le remercier pour sa contribution précieuse.

**Richard** si tu veux rejoindre **Jean-Louis** s'il te plait.

Alors **Jean-Louis** ce n'était pas encore à toi, c'est **Denis** pour une passation de pouvoir.

Je pense que l'on peut applaudir bien fort **Richard**.

Merci

*Applaudissements.*

**Jean-Marie** si tu veux bien approcher et je vais appeler **Bernard**.

**Bernard**, avec ses 17 ans de présidence de la Commission de Discipline, a su faire respecter l'éthique et les valeurs sportives au sein du District et nous le remercions.

*Applaudissements*

Alors on va appeler **Gérard DEBONNE**.

**Gérard**, membre de la Commission de Discipline, Président des commissions Futsal et Vétérans, nous tenons à le remercier pour son dévouement et sa passion et c'est **Jean-Louis** qui va remettre le petit cadeau.

*Applaudissements.*

Je vais appeler **Pascal WATEL** et **Marc TINCHON**.

**Marc**, secrétaire de la Commission des Jeunes et de la Commission Juridique, a su concilier avec brio les exigences administratives et sportives.

Son professionnalisme et sa disponibilité ont été d'une grande aide pour le bon fonctionnement du District.

Toutefois, **Marc** quitte le Comité Directeur, mais reste secrétaire de la Commission de Jeunes et de la Commission Juridique et je l'en remercie.

*Applaudissements.*

Je tiens à exprimer toute ma gratitude envers eux, membres exceptionnels de notre Comité Directeur. Leur dévouement, leur passion et leur engagement ont contribué à faire du District ce qu'il est aujourd'hui.

Nous leur souhaitons à tous une belle continuation et espérons les revoir régulièrement.

Merci à tous pour votre présence et votre soutien.

*Applaudissements*

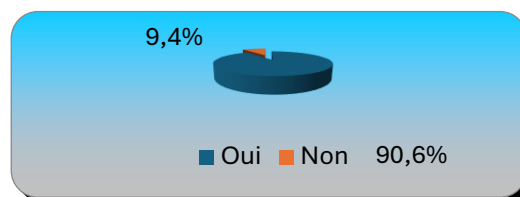
Je vais laisser **Richard** reprendre l'ordre du jour.

Alors nous allons tout d'abord passer à l'approbation du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale de NOYELLES GODAULT.

### V3 : Procès-verbal de l'Assemblée Générale de NOYELLES GODAULT

Approuvez-vous le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 21 octobre 2023 qui s'est tenue à NOYELLES GODAULT et paru à l'Hebdo Foot Artois n° 882 bis du 27 mai 2024

Réponses			
1	Oui	1024	90,62 %
2	Non	106	9,38 %
		1130	100 %



Le Procès-verbal est adopté à 90,62 %.

Alors, très rapidement quelques modifications aux Statuts et Règlements suite aux Assemblées Fédérales de décembre 2023 et juin 2024 :

- En ce qui concerne les statuts, il s'agit de modifier des statuts type d'une manière générale et non spécifique au District comme il est précisé dans les textes, l'Assemblée Générale examine les textes sans être appelée à délibérer, c'est la raison pour laquelle ils n'ont pas à être votés.

- Alors parmi ces modifications que je vais passer en revue assez vite : dans l'objet du District il est ajouté de promouvoir et favoriser l'éducation des jeunes par le football.

- Pour l'Assemblée Générale et le nombre de voix : un membre du Comité de Direction n'est pas en cette seule qualité, membre de l'Assemblée Générale, il peut néanmoins avoir le droit de voter à l'Assemblée Générale s'il dispose outre sa qualité de membre du Comité de Direction, de la qualité de représentant des clubs.

- Un club issu d'une fusion prenant effet lors de la saison en cours, dispose d'un nombre de voix déterminé selon le nombre total de licences des clubs concernés par la fusion au 30 juin de la saison précédente.

- Pour ce qui est de représenter les clubs à l'Assemblée Générale, les représentants des clubs au jour de l'Assemblée Générale ne doivent pas se trouver en état de suspension quel que soit le quantum de cette suspension et la nature ayant conduit à son prononcé.

- Ensuite, Comité de Direction : un membre du Comité de Direction ne peut pas être salarié de la Fédération, de la Ligue, de l'IFF, d'une Ligue régionale, ou d'un District et inversement, un membre du Comité de Direction rémunéré dans les conditions prévues au règlement ne peut pas pour autant être considéré en situation d'infraction vis-à-vis de cette disposition.

- Ne peut pas participer une personne licenciée concernée par une suspension ferme supérieure à cinq matchs ou supérieure à un mois non intégralement purgée.

- Mode de scrutin : nul ne peut être sur plus d'une liste, si une personne figure sur plus d'une liste, seule la première liste transmise sera prise en considération.

- Un Président de district ne peut pas cumuler cette fonction avec celle de Président d'un club affilié à la Fédération ou appartenant à son district, en conséquence, toute personne élue président du District, également Président d'un club affilié à la Fédération et appartenant à son District doit démissionner de son poste de Président de club et apporter la preuve de cette démission dans les quinze jours suivant

son élection, cette démission doit en outre être effective dans les trois mois suivant son élection, la preuve devant également en être apportée dans ce délai. A défaut du respect de ces obligations, son élection est supposée caduque.

- Enfin concernant la Commission de Surveillance des Opérations de Vote, il est précisé qu'elle contrôle également le cas échéant, la procédure de révocation du Comité Directeur mis en œuvre, en application de l'article 13, paragraphe révocation, du Comité Directeur des présents statuts.

Pour ce qui concerne les règlements généraux, ce sont là-aussi des modifications d'ordre général qui sont issues des Assemblées Fédérales et concernent pour l'essentiel la mise en place des nouvelles disciplines ainsi que du championnat Fédéral U19 Féminin.

L'application de ces dispositions est également fixée au 1<sup>er</sup> juillet.

Alors parmi les nouveautés, il y a la création de la fameuse licence foot santé qui permet à son titulaire d'exercer uniquement dans l'une des 3 pratiques suivantes, foot en marchant, fitfoot ou golf foot. Ceux qui sont licenciés de cette manière ne peuvent pratiquer que là-dedans.

Par contre, un joueur licencié futnet est autorisé à pratiquer dans des épreuves de foot Loisir.

Alors ensuite, il y a nos fameux articles où tous les licenciés prennent un an.

Autre modification concernant les sur classements, ça peut intéresser quelques personnes. Auparavant, il était obligatoire de passer par un médecin fédéral. Depuis cette saison, le passage devant un médecin du sport est permis.

Un joueur est qualifié lorsqu'il a obtenu une licence au sein du club dans le respect des règles relatives à la délivrance des dites licences. À l'issue du délai de qualification prévu, un joueur est en droit de participer à des compétitions officielles organisées par la Fédération, la Ligue ou un District, sous réserve de respecter l'ensemble des règles de participation auxquels il est soumis.

S'agissant d'un mineur isolé ou réfugié, sa participation est limitée aux rencontres de compétitions régionales et départementales jusqu'à sa majorité. La Ligue régionale appose sur la licence du joueur un cachet relatif à cette restriction de participation.

Un petit point qui peut concerner les clubs disposant de jeunes féminines opérant en D1, D2, D3 ou en Futsal D1, D2 comme pour le football sur herbe, une moins de 23 ans, entrée en jeu en première mi-temps d'une rencontre nationale peut participer le lendemain, à une rencontre de la première équipe réserve du même club.

Parlant des U19F de la nouvelle compétition à effectif réduit, même au niveau national ; un rappel : c'est 4 mutées, c'est pareil avec la nouvelle licence futnet, la suspension à partir de 3 matchs s'appliquent dans les 2 disciplines.

Une nouveauté propre au District, qui est plus une mise à jour, concernant l'arbitrage : en cas de match arrêté après le coup d'envoi et avant la reprise de la seconde période, seuls les frais de déplacements sont dus.

Enfin une modification qui a été apportée lors de l'Assemblée Générale de NOYELLES GODAULT suite à un vœu de GUARBECQUE :

Une équipe classée dernière ou rétrogradée administrativement, ou rétrogradée après forfait général, ne peut en aucun cas être repêchée.

Lorsqu'à l'issue de la clôture des engagements, une division se trouve amputée d'une ou plusieurs équipes, la Commission des Compétitions peut, avec l'accord du Comité Directeur, repêcher autant d'équipes que nécessaire en partant du dernier relégué en fonction des dispositions de l'article 6.5 de l'annexe 14 de nos Règlements Généraux.

Voilà, je vous remercie de m'avoir écouté jusque-là.

### *Applaudissements.*

Alors avant d'entrer dans le vif du sujet, permettez-moi quelques remarques concernant la saison écoulée qui a vu le nombre de licenciés évoluant favorablement à plus de 43 000 personnes, soit à peu près la population de la ville d'ARRAS.

Mais la saison n'a pas été un long fleuve tranquille pour preuve, outre les agressions d'arbitres intolérables et les comportements plus que douteux, il a fallu subir, le mot est encore faible, le logiciel compétitions de la Fédération avec des matchs qui n'ont pas eu lieu mais pour lesquels il y avait des résultats, mais aussi dans le même groupe, 2 fois le même match avec 2 résultats différents ou encore à la même date, une équipe à la fois exempte et devant rencontrer un adversaire, tout cela serait marrant, si ça n'arrivait pas trop souvent, sans oublier, cerise sur le gâteau, les problèmes liés à la désignation des arbitres.

Ces problèmes n'étant pas suffisants, la météo s'en est mêlée, mais là, on ne peut pas en vouloir au logiciel ; pour votre information, hormis décembre et janvier, à 10 reprises, nous avons reçu plus de 60 arrêtés municipaux qui ont conduit à programmer le samedi de Pâques inclus, près de 200 matchs en semaine contre 6 en 2021/2022 et un seul en 2022/2023.

Alors évidemment, les joueurs et les dirigeants ont été mis à contribution et ça n'a pas aidé avec une augmentation du nombre de forfaits.

Pour terminer, certains s'étonneront de ne pas voir l'affichage des montées et descentes mais il reste encore des dossiers juridiques et pour d'autres il faut attendre la fin du délai d'appel afin de mettre à jour des classements sachant qu'il y a encore au moins 4 matchs en discipline et puis les descentes de Ligue ne seront officialisées qu'à l'issue d'une réunion qui a lieu lundi.

### **ETUDE DES VOEUX**

Alors, parmi les vœux, on en a reçu quatorze. Nous avons reçu les gens dépositaires de ces vœux.

Alors il se trouve des vœux qui font partie de la pratique. Je prends par exemple : un vœu qui voulait qu'un match reporté sur un jour férié ou un week-end prolongé soit annoncé au moins un mois à l'avance. Je vais dire, avec 200 matchs la semaine, si vous l'annoncez un mois à l'avance, demain il y a encore des matchs, c'est sûr.

À part la Coupe de France et la Coupe Gambardella, un vœu disait de privilégier le départ de championnat pour éviter le match en semaine ; alors là aussi, il faut savoir que pour le District, la Coupe de France représente environ 155 engagés.

Pour le 3ème tour de la Coupe de France, le District, bon an mal an, envoie entre 42 et 45 équipes, ce qui fait que lorsque vous arrivez au 4ème tour, il en reste une vingtaine, sauf que remettre les matchs, faire jouer une journée de championnat et remettre les matchs de cette vingtaine d'équipes, vous avez en plus ceux qui sont qualifiés pour une fois au 4ème tour et qui manquent les joueurs de l'équipe B ne jouent pas, vous avez en plus des matchs de Coupe de France qui sont sur des terrains en herbe où devait avoir lieu des matchs, ce qui fait que nous ne plaçons qu'une journée de championnat qu'au 5ème tour de la Coupe de France. Comme tous les ans, c'est une journée qu'on prend.

Alors évidemment, compte tenu des alternances, c'est une journée que l'on prend souvent programmée à la Ligue dans le courant du mois de janvier et pendant laquelle nous, on est en trêve.

Voilà les vœux que l'on n'a pu retenir.

Ensuite, on a eu 3 vœux qui n'entrent pas dans les prérogatives du District et on s'en est expliqué avec les clubs. Le premier, c'était l'AS BAILLEUL-SIRE-BERTHOULT qui suggérait d'équiper les arbitres en caméra piétons, vous savez, un peu comme les policiers.

On s'est renseigné auprès du service juridique de la Fédération et il nous a été conseillé de ne pas présenter ce vœu. Donc on l'a mis de côté et on verra si ça prend court au niveau le plus haut pour descendre ensuite. Vous vous rendez compte que chez les pros, on en arrive seulement maintenant à doter de micros les arbitres. Alors d'ici à la caméra, hein, ça va mettre du temps.

Ensuite un vœu de l'OLYMPIQUE LIEVIN qui lui aussi concernait la mise en œuvre de l'application FAL que vous avez tous aussi à subir. En l'état actuel, renseignement pris, la Fédération envisage l'utilisation de cette application en début de saison 24/ 25, en y incluant les améliorations remontées des Ligues et des Districts. Donc on verra bien.

Enfin, dernier vœu qu'on ne peut pas retenir, il émane de la Jeune France de GUARBECQUE et de l'Omnisports de la COMTE, qui concerne la parution des modifications dues aux arrêtés municipaux, de manière à ce que les clubs soient informés plutôt. Il était question du jeudi après 12 heures.

Alors, en l'état actuel, l'accord signé entre l'Association des maires de France et la Fédération Française de Football, ça n'a rien à voir avec lui, fixe au vendredi 12 heures la limite d'envoi des arrêtés municipaux. De ce fait, il devient impossible de porter à la connaissance des clubs les modifications avant l'après-midi du vendredi.

Je précise, par ailleurs que cette notion du vendredi après-midi figure dans nos règlements, elle figure également, parce que j'ai été voir, dans celui du District Flandres.

Dans tous les autres districts, c'est l'application de l'arrêté municipal, c'est à dire la parution des matchs remis le vendredi après-midi.

Voilà pour ces vœux. J'espère vous avoir expliqué pourquoi on ne peut pas les mettre aux voix puisqu'il y a des éléments qui s'y opposent.

Alors nous allons passer maintenant aux vœux soumis à l'Assemblée Générale.

Le premier, alors c'est LA COMTE, vous savez que cette saison, j'ai « merdé », à vouloir prendre des équipes après le début du championnat en D7. Ça s'est traduit par un groupe de 13 et un groupe de 14. Sauf que, c'est arrivé alors que les deux premiers matchs avaient eu lieu. Ce qui fait qu'avec les attermoissements, le mot est faible, de Footclubs, vous aviez à une date précise, 3 matchs pour les mêmes équipes.

Alors il a fallu rectifier tout ça avec le temps, ce qui fait que le vœu, que je comprends parfaitement, est de restreindre d'abord la date limite des engagements tardifs à la 2ème journée et de limiter les divisions inférieures, notamment la D7 à 10. En accord avec le club qui a posé le vœu et pour éviter les problèmes posés cette saison par les groupes de D7 recomposés dont je viens de vous parler, il est suggéré de limiter les groupes de D7 au moment de leur composition à 11 équipes, de manière à pouvoir y inclure un engagement tardif.

Cette équipe prenant la place de l'exempt ; au-delà l'engagement tardif sera refusé.

Vous avez donc 2 possibilités.

1 - Limiter les groupes à 10 et n'accepter les engagements tardifs que s'il y a un nouveau groupe créé, ou

2 - Limiter les groupes à 11 afin de pouvoir compléter avec les engagements tardifs.

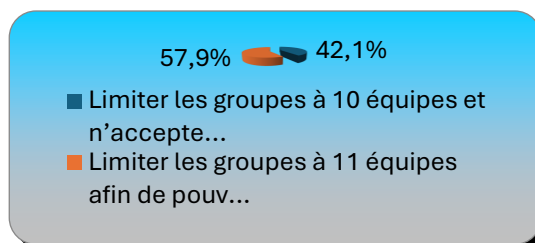
Vote ouvert

#### V4 : Vœu 1 – Quelle est, selon vous, la solution à adopter pour la D7 afin d'éviter, avec les engagements tardifs, les problèmes de calendriers connus cette saison ?

1. Limiter les groupes à 10 équipes et n'accepter les engagements tardifs que si un nouveau groupe (de 8) est créé.
2. Limiter les groupes à 11 équipes afin de pouvoir compléter avec les engagements tardifs.
- 3.

##### Réponses

1 - Limiter les groupes à 10	488	42,07 %
2 - Limiter les groupes à 11	672	57,93 %
	1160	100 %



La solution de limiter les groupes à 11 est adoptée à 57,93 %

Alors 2ème vœu, celui proposé par LA BASSEE qui veut créer un championnat U12.

Alors avant de passer au vote, je voudrais quand même vous rappeler que primo, la saison dernière, on a essayé de monter un championnat U10, pour lequel on avait eu quelques engagements puis très vite, il en est resté très peu.

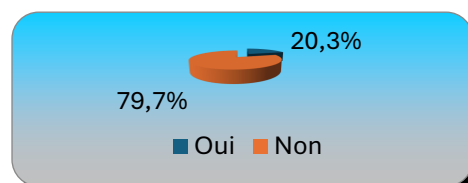
La catégorie U12, si on la met en place, d'une part ça va péjorer les championnats U13 ou autres, ça c'est la première chose ; mais deuxièmement s'il n'y a que 8 ou 10 équipes, vous allez sillonner avec les gamins, tout le District. Donc c'est au choix.

Donc oui ; réponse 1 pour créer ce championnat U12 - non réponse 2 pour créer ce championnat U12.  
Vote ouvert.

#### V5 – Vœu 2 – Création d'une compétition pour les U12

##### Réponses

1	Oui	236	20,33 %
2	Non	925	79,67 %
		1161	100 %



Le vœu est rejeté à 79,67 %.

Alors le suivant qui a été déposé par le Département Jeunes et qui est issu des réunions de secteur qu'on a pu avoir au mois de janvier. Sachant que là aussi, on a eu des réunions de secteur mais avec en gros, 30% de participation des clubs, donc là, la volonté reste assez limitée.

Alors le vœu c'est quoi : Pour éviter les problèmes posés par les remises lors des brassages, il est proposé de démarrer les brassages de niveau 1 plus vite, en tenant compte de la suggestion présentée par la Coupe Gambardella de faire jouer les 2 premières journées consécutivement, puis de faire jouer les 2 journées suivantes à partir des classements obtenus, pour les niveaux 2 et 3 en U15, créer des groupes de 4 équipes pour disputer 3 rencontres avant la 4ème journée qui va découler du classement établi.

De ce fait, le championnat débiterait 1 à 2 semaines avant fin octobre -début novembre.

Petit bémol quand même, cette année, c'est à la 4ème journée de brassages que nous avons commencé à avoir des problèmes parce que nous avons dû la remettre au moins 2 fois. Et encore il y a eu une 3ème fois où on a remis une moitié. Mais quelque part c'est vrai que c'est intéressant l'idée de démarrer plus tôt.



Donc êtes-vous d'accord avec cette suggestion ? qui voudrait que les 2 premières journées au niveau 1 soient en continu et 3ème et 4ème ensuite découlant des classements.

Par contre dans les niveaux 2 et 3 en U15 puisqu'on va le créer, Il va y avoir des groupes de 4 géographiques, en principe, ils vont faire 3 matchs, entre eux et à l'issue des classements sera établi un classement général qui va faire se dérouler la 4ème journée de Brassages.

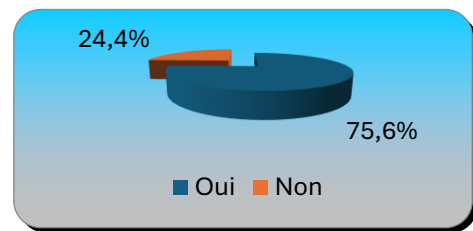
Alors si vous êtes pour, vous appuyez sur le 1 si vous êtes contre, vous appuyez sur le 2.

Vote ouvert.

#### **V6 – Vœu 3 – Modifier la compétition jeunes à 11 afin de pouvoir débiter le championnat une à deux semaines plus tôt**

##### **Réponses**

1	Oui	885	75,58 %
2	Non	286	24,42 %
		1171	100 %



Le vœu est adopté à 75,58 %

Enfin, les 2 derniers vœux sont des vœux du District.

Le premier concerne les dérogations ; vous savez que chez les jeunes, les demandes de dérogation via Footclubs, sauf en D1, étaient imposées le jeudi midi. Mais si l'autre club ne va pas tout chercher vendredi on n'a pas la réponse et le vendredi à l'heure de modifier les matchs, on ne sait pas très bien ce qu'il faut faire.

Donc l'idée, c'est d'amener les dérogations chez les jeunes, y compris en Football d'animation au mercredi midi au plus tard, afin que l'autre club puisse répondre, de manière qu'on puisse prendre en compte ces dérogations. Parce que là, c'est vrai qu'à la dernière minute, on savait plus très bien ce qu'il fallait faire.

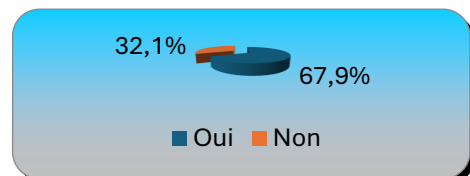
Donc, le vœu c'est soit on amène les dérogations au mercredi midi en appuyant sur le 1, soit on reste, comme on était actuellement en appuyant sur le 2.

Vote ouvert.

#### **V7 – Vœu 4 – Pour éviter les dérogations de dernière minute en jeunes (sauf les D1) et en foot animation, limiter les demandes via Footclubs au mercredi 12h00 au lieu du jeudi**

##### **Réponses**

1	Oui	797	67,89 %
2	Non	377	32,11 %
		1174	100 %



Le vœu est adopté à 67,89 %

Bien alors, malgré les problèmes que ça pose donc, on emmènera les dérogations au mercredi 12 heures.

Le dernier vœu et j'en aurai fini, concerne la régularisation des sommes dues.

La régularisation des sommes dues doit intervenir les 31 octobre, 31 décembre, 31 mars et 30 juin. Les clubs concernés reçoivent un relevé, puis une mise en demeure de régler sous quinzaine.

Actuellement, au-delà de cette quinzaine, on remettait les matchs, mais c'est vrai que lorsqu' on remet les matchs, il y a celui qui ne paye pas et qui n'en a rien à faire, mais qui embête sérieusement l'autre.

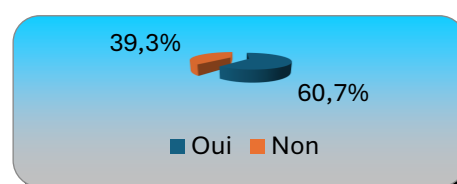
Donc ce que l'on vous propose, c'est qu'à défaut de régler les sommes dues sous quinzaine, à l'issue de cette période, toutes les rencontres des clubs concernés soient déclarées perdues par pénalité, 3/ 0.

Oui, si vous en êtes d'accord, non, si vous n'êtes pas d'accord.

Vote ouvert.

**V8 – Vœu 5 – Pour les clubs n'ayant pas réglé les sommes dues aux 31/10, 31/12, 31/03 et 30/06, après la mise en demeure, déclarer perdues par pénalité leurs rencontres suivantes.**

		Réponses	
1	Oui	731	60,71 %
2	Non	473	39,29 %
		1204	100 %



Le vœu adopté à 60,71 %

J'en ai terminé, je vous remercie de m'avoir écouté et de m'avoir suivi pendant 20 et quelques années, et bon vent à tous.

*Applaudissements*

Merci **Richard**

Je vais passer la parole à **Nicole DELHAYE**, première Adjointe au Maire, qui va nous dire un petit mot.

### **INTERVENTION DE NICOLE DELHAYE**

Un petit mot parce le son de ma voix, n'est pas très agréable aujourd'hui et je m'en excuse.

Donc je vais déjà excuser Monsieur le Maire qui est retenu pour raison personnelle aujourd'hui et pas professionnelle puisque c'est la remise des diplômes de ses enfants. Quelque part on a une vie de famille aussi et on aime bien profiter sa famille.

Alors moi, je vous remercie d'être présents aujourd'hui dans notre belle salle des fêtes. D'habitude, c'est moi qui me déplace sur vos terrains, aujourd'hui, je suis contente de vous avoir tous ici, parmi nous.

Et puis je vous remercie aussi, d'avoir encore voté pour moi, pour vous représenter au Comité Départemental.

**Jean-Louis** me demandait, ça fait longtemps ? Eh bien oui, parce que c'est **Jean-Claude DEVENYNS** qui m'avait déjà demandé d'être une représentante. J'en suis contente, vous aussi apparemment.

Voilà, j'économise ma voix. Je vous remercie.

Merci **Nicole**.

*Applaudissements.*

Je vais passer la parole à Président d'honneur, **Jean-Louis**.

### **INTERVENTION DE JEAN-LOUIS GAMELIN**

Chers amis,

Ce soir, je n'ai pas envie d'évoquer les sujets qui relèvent des actions du District ou des objectifs à atteindre pour les prochaines saisons, que ce soit dans le développement des nouvelles pratiques, les formations envers les techniciens, les arbitres ou les dirigeants, ou encore la lutte contre les incivilités avec la nouvelle procédure d'arrêt temporaire ou définitif des matchs connaissant des débordements.

Simplement vous dire en priorité, combien je suis fier, d'être encore un de vos représentants dans les différentes instances régionales, mais aussi très heureux de me retrouver parmi vous pour participer à vos travaux. L'Assemblée Générale est un moment privilégié vous le savez, dans nos institutions car elle permet les échanges entre les clubs et leurs élus même si ce soir elle a pas eu beaucoup d'échanges. Mais vous vous êtes exprimés par 2 votes.

En cette année Olympique, vous vous êtes prononcé sur la constitution d'un nouveau Comité Directeur qui aura la charge de gérer le District Artois pendant quatre saisons.

Vous avez réélu, **Evelyne** et je m'en réjouis. Votre Présidente a su démontrer aux cours des quatre années écoulées qu'elle méritait pleinement la confiance que vous nous lui avons accordée, tant elle s'est montrée compétente dans tous les domaines exigés par sa fonction, consacrant une disponibilité sans faille aux affaires du District et avec la préoccupation constante d'être à l'écoute de ses clubs.

Les élections amènent toujours leur lot de surprises.

Des départs, volontaires ou pas, ont eu lieu et je ne saurai aujourd'hui passer sous silence ceux qui quittent le Comité Directeur après de nombreuses années passées à vous servir.

Ce sont pour la plupart des vieux compagnons de route avec lesquels j'ai eu le plaisir à travailler, à faire et à défaire parfois, nos structures ou nos championnats, toujours dans le respect des uns et des autres et dans un esprit de camaraderie essentiel à la réalisation d'un travail de qualité.

**Jean DENEUVILLE, Gérard DEBONNE, Bernard DEJARDIN, Eric GOOSSENS, Marc TINCHON, Chouki BELLA** auront été, pendant mes années de présidence de précieux collaborateurs et des amis dévoués.

Il en manque un : **Richard RATAJCZAK**. Je n'ai eu qu'à me féliciter de l'avoir à mes côtés en qualité de Secrétaire Général, un poste fait sur mesure pour lui. Archi-compétent, connaissant les textes réglementaires dans les moindres détails, il savait redistribuer son savoir non seulement à tous ses collègues, mais aussi à l'ensemble des dirigeants de clubs qui n'hésitaient jamais à le consulter.

Il connaissait son District sur le bout des doigts. Les terrains disponibles, les résultats, les classements, les incivilités et même les petits potins.

Je n'oublie pas non plus qu'il m'avait accompagné à la Ligue pour créer l'opération des Finances Solidaires.

Donc, un grand merci et bonne retraite à lui, même si on le verra encore sur les terrains.

Alors maintenant, un nouveau Comité Directeur va prendre en charge les affaires du District.

Je connais pratiquement tous les nouveaux élus, je sais que vous pouvez compter sur leurs compétences acquises depuis de nombreuses années au sein de leur club.

Ce sont des bénévoles passionnés par leur nouvelle mission, je leur souhaite une pleine réussite dans les fonctions qui leur seront attribuées. Qu'ils prennent plaisir à servir le District Artois et ses 220 clubs et plus de 43 000 licenciés dans un climat de confiance réciproque.

Je ne saurais terminer mon propos sans vous remercier, vous, les dirigeants de clubs, qui donnez beaucoup de votre temps pour faire du football artésien, un sport de qualité au sein du monde amateur. Alors pour terminer, je souhaite de bonnes vacances bien méritées à vous toutes et à vous tous.

## **INTERVENTION DE CEDRIC BETTREMIEUX**

Bonjour à toutes et à tous.

En tout cas à ceux que je n'ai pas pu saluer depuis leur entrée dans la salle.

Je ne vais pas être très long, je voulais simplement revenir sur quelques points par rapport à 2 objectifs qu'on pouvait avoir.

Ce sont simplement les groupes de travail qui ont été mis au niveau de la Ligue dont un qui concerne les incivilités et qui concerne tout le monde, non pas pour s'occuper réellement des sanctions mais surtout pour s'occuper du travail qui est fait en amont sur la prévention et sur la formation et de pouvoir intervenir. Donc ça, c'est **Pascal TRANQUILLE** qui est parmi nous aujourd'hui, qui s'occupe de ce groupe de travail, qui a déjà bien commencé à travailler et qui va aujourd'hui apporter les différentes propositions.

Un second groupe de travail a été mis sur l'accompagnement et la structuration des clubs. Parce que c'est là où il y a beaucoup de choses à faire, beaucoup d'aide à vous apporter et là-dessus il y a comment il s'appelle, **Pierre BIENVENU** qui aujourd'hui met en place un groupe de travail également avec des clubs, avec des personnes pour pouvoir connaître le maximum de besoins que vous pouvez avoir et essayer d'y répondre le mieux.

Je voulais revenir sur l'honorabilité, j'en ai parlé lors de l'Assemblée de Ligue, vous savez que c'est quelque chose qui est important. Certains ont peut-être reçu des courriers. Je sais que certains courriers sont partis. C'est quelque chose qui nous concerne tous, les violences, les violences aux enfants, mais pas que, et c'est vrai que dès qu'on reçoit maintenant un courrier, suite à une vérification de licence, on prévient le club, le District et la personne est automatiquement suspendue, sans pouvoir prendre de licence pendant 30 ans.

Alors ça paraît beaucoup, mais de toute façon, il faut savoir que cette interdiction, c'est une interdiction à vie qui a été donnée puisque c'est un courrier qu'on reçoit du ministère des Sports et de la Jeunesse qui indique que ces personnes-là ne peuvent plus être en contact avec des enfants et donc c'est automatiquement une licence qui est annulée et suspendue.

Alors je le dis parce que je sais que lorsqu'on reçoit un courrier tel que celui-là, qu'on est président, parfois c'est compliqué donc on reste forcément à disposition pour pouvoir vous donner tous les renseignements et les choses à mettre en place.

Surtout ne prenez pas de risques, je vous le dis parce que on a eu des cas dans d'autres districts, dans d'autres ligues qui ont pris des risques avec des dossiers comme celui-là et les personnes ont continué à être avec les enfants, à les encadrer et c'est très dangereux. Ensuite ce sont des poursuites qui peuvent s'engager puisque que ce soit nous, en tant que président d'instance ou président du club, forcément il y a toujours des responsables et vous savez que des enfants quand ils sont touchés, c'est les parents et à partir de ce moment-là ça peut s'engager très vite.

Donc je sais que c'est pas un dossier facile parce que pour nous qui recevons ça, il faut savoir que là sur le début de semaine j'en ai reçu une quinzaine donc ça veut dire qu'en même temps ça peut toucher tout le monde.

Ce sont des choses qui sont graves bien sûr et qui aujourd'hui forcément nous amènent à prendre des mesures. Donc les mesures elles sont prises et je vous les explique aujourd'hui. Nous en avons parlé rapidement sur la partie Ligue et je pense qu'aujourd'hui c'est important de pouvoir y revenir. N'hésitez pas surtout à contacter votre Présidente ou moi-même si vous avez reçu des courriers et que vous voulez plus d'explications. On a juste le courrier qui nous demande de supprimer, d'annuler une licence et c'est pour ça que vous êtes averti tout de suite de ce qui peut se passer.

Voilà, je ne vais pas être beaucoup plus long sur ça, mais je veux vraiment insister là-dessus. N'oubliez pas que désormais toutes les licences vont être vérifiées, donc surtout licenciez les personnes qui sont en contact avec les enfants au sein de vos clubs, les personnes qui peuvent accompagner lors d'un tournoi sur plusieurs jours, les parents qui se proposent d'accompagner surtout licenciez-les ou au moins en « licence bénévole » en « licence dirigeant » ou quoi que ce soit, mais en tout cas licenciez les parce qu'au moins elles sont vérifiées et vous surtout de votre côté, vous êtes entre guillemets, protégés, on peut pas connaître tout le monde et forcément à un moment donné, vous savez que maintenant ça a été mis en place à la Fédération. Il n'y a pas que dans le foot,, c'est simplement, que l'on est une des premières fédérations à avoir lancé ça sur la grande échelle et je pense qu'il faut plutôt prendre ça comme étant quelque chose de bénéfique.

N'oublions pas qu'on travaille, comme je dis toujours, on a entre nos mains, les générations de demain, les jeunes enfants et donc il faut qu'on essaye à la fois dans l'honorabilité et aussi dans l'incivilité, d'essayer de les amener le plus haut possible, mais toujours en gardant à l'esprit les valeurs du football. Voilà, je voulais juste revenir un petit moment-là dessus parce que c'est quelque chose d'important pour nous, d'important pour vous et je pense que tous les parents sont concernés si vous avez des enfants, des petits, tout le monde est forcément concerné par ce sujet.

Voilà je vais pas être plus long sur le sujet Ligue, simplement aussi un petit clin d'œil sur l'arbitrage parce qu'on arrive au terme d'une saison où il y a eu aussi un grand nombre d'arbitres qui ont été recrutés et aussi un gros travail qui a été fait sur la fidélisation et là-dessus je tenais à féliciter le travail qui est fait au niveau des CDA parce que dans vos Districts aujourd'hui vous avez des jeunes et des femmes qui essaient de promouvoir l'arbitrage mais aussi d'essayer de fidéliser parce que c'est en essayant de recruter de nouveaux arbitres, en fidélisant ceux qu'on a déjà, qu'on va arriver à augmenter durablement le nombre d'arbitres à mettre sur le terrain.

On sait très bien qu'on a besoin d'eux pour pouvoir jouer nos matchs, alors on peut nous dire on peut jouer sans et c'est quand même beaucoup mieux de jouer avec et donc le travail va continuer. Je pense que les moyens qui sont mis pour l'arbitrage continueront avec mieux pour pouvoir promouvoir le maximum auprès du District.

Tout à l'heure je parlais d'accompagnement. Souvent on nous demande à quoi ça correspond ? Bien voilà, c'est un fait concret, simplement les personnes qui sont à disposition sont là pour vous aider dans vos clubs à essayer de vous aider sur le statut de l'arbitrage et sur l'ensemble des choses pour vous mettre en conformité parce que le but c'est pas de vous sanctionner, au contraire de vous accompagner pour essayer d'en trouver et de vous sortir si jamais vous êtes concerné par le statut de l'arbitrage.

Quelques petites infos au niveau de la Fédération, je ne vais pas revenir parce que je pense que **Richard** l'a fait sur l'informatique, mais je sais que ça a été une saison compliquée, une saison noire comme on l'a dit la dernière fois sur l'informatique avec toutes les problématiques qui ont été rencontrées à la fois par les services des compétitions, les personnes qui travaillent dans les compétitions, vous en tant que club. Les informations que vous avez tardivement, parfois erronées, et je n'oublie pas de revenir aussi sur la désignation des arbitres qui était vraiment très très compliquée qui continue à l'être aujourd'hui. Je vous assure qu'on essaye de faire le maximum pour que la Fédération puisse améliorer ce système. J'espère qu'on aura beaucoup moins de problèmes au mois de septembre, je ne peux pas vous le garantir aujourd'hui. Sachez qu'en même temps on fait le maximum pour que ça se passe dans les meilleures conditions, et que l'on ne revivra pas ça l'année prochaine.

C'était vraiment important d'insister aujourd'hui sur ça parce que je sais que ça a mis des tensions partout, entre les bénévoles, entre les clubs et puis les salariés et aussi des Districts, des Ligues et en même temps personne n'était responsable, mais on était tous « embêtés et concernés » par cette problématique.

Vous avez certainement entendu l'information que la Fédération, avait renouvelé son contrat NIKE, c'est quand même un des plus gros contrats au monde qui aujourd'hui a été signé avec la Fédération puisqu'il est passé de 50 000 000 euros à 100 000 000 d'euros à partir de 2026. Donc effectivement, vous allez me dire, mais ça nous apporte quoi. Savoir que les gros partenaires comme ça sont forcément redirigés une grosse partie sur le football amateur, c'est aussi la solution pour avoir aussi une ligne directrice pendant plusieurs années puisque c'est un contrat qui va être de plus de 6 ans, donc avec ce montant qui va commencer en 2026, ça permet de pouvoir entrevoir maintenant, il va falloir voir effectivement là où il sera fléché et donc on sera très attentif sur le fléchage de ce contrat.

Mais en tout cas, c'était important de vous dire que le contrat NIKE a été renouvelé parce que je pense que, en tout cas, nous, pour les instances, c'était quelque chose d'important de savoir où on allait dans les années qui allaient arriver et ça n'est pas comme le droit TV parce que le droit TV à l'inverse, eux sont toujours pas encore définitifs et donc ça pose d'autres soucis. Mais en tout cas ce souci là sur l'objectif NIKE et sur d'autres sites partenaires devrait se renouveler quand même assez facilement.

Enfin une dernière chose, n'oubliez pas, la gouvernance a changé, c'est à dire que vous allez forcément pouvoir voter pour l'élection fédérale, ce que vous ne pouviez pas faire avant. C'est à dire que chaque club au mois de décembre sera appelé, pour pouvoir donner sa voix sur l'élection qui se fera au niveau de la Fédération Française de Football. Donc c'est un élément important, je pense que c'est la première fois que les clubs vont pouvoir voter, ce n'est pas simplement un petit vote parce que vous représentez 33% des voix autant que les instances et que les clubs professionnels, donc vous avez quand même votre voix, chaque club pourra forcément faire valoir sa voix en fonction de ce qui pourrait être forcément présenté. Mais c'est une première étape et je pense que cette étape dans la gouvernance va dans le bon sens et permet à chacun et les clubs amateurs de pouvoir aujourd'hui donner aussi leur avis sur l'élection qui sera là pendant les 4 prochaines années sur la Fédération.

Je ne vais pas être beaucoup plus long, encore féliciter **Evelyne** pour sa réélection et puis l'ensemble de son Comité Directeur, vous souhaiter de bonnes vacances, une bonne fin de saison et puis à bientôt autour des terrains.

Merci.

*Applaudissements.*

Je ne vais pas être très longue, non plus, nous voilà au terme de cette Assemblée Générale.

Alors vous comprendrez juste avant de clôturer que je vous renouvelle mes remerciements pour la confiance que vous nous accordez, mais également mes remerciements aux anciens, aux membres du Comité Directeur qui nous quittent aujourd'hui.

Alors j'ai quelques informations à vous donner.

Une information de la Fédération qui est tombée aujourd'hui donc, la 2ème phase de l'opération Mini-buts qui est initiée par la Fédération Française de Football redémarre mi-juin. Donc ceux qui veulent profiter de cette opération, n'hésitez pas, il faut vous connecter sur le Corner et puis vous passerez à la phase de commande.

Le samedi 31 août, vous pouvez noter, nous réaliserons un forum des présidents avec différents ateliers. Ça sera une nouveauté, mais je pense que ça serait bien qu'on se rencontre tous, qu'on puisse échanger, que vous alliez chercher les informations dont vous avez besoin, sur l'administratif, sur l'obligation des clubs, le futsal, le statut de l'arbitrage et j'en passe.

En septembre, nous aurons une soirée des clubs champions. On ne remettra pas les trophées aux clubs champions lors de la prochaine Assemblée Générale, on le fera à l'occasion de cette soirée.

Je remercie également la municipalité de HAINES pour la mise à disposition de cette superbe salle et qui va nous offrir le pot de l'amitié. Je voudrais remercier principalement **Nicole** pour son investissement pour l'organisation de cette soirée. Je vais donc lui remettre un cadeau.

*Applaudissements.*

Je vous souhaite à tous de bonnes vacances. Et puis je vous souhaite pour ceux dont ça va être la fête dimanche, une bonne fête des pères.

Merci beaucoup.

*Applaudissements*

Et surtout, n'oubliez pas de retirer votre dotation, une tablette, avant de partir et surtout de rendre le boîtier de vote.

**La Présidente du District :**  
**Evelyne BAUDUIN.**



## ***COMPTES RENDU D'ACTIVITES***





## COMMISSION D'APPEL DISCIPLINAIRE



### RAPPORT D'ACTIVITES SAISON 2023/2024

Période du 1<sup>er</sup> septembre 2023 au 30 juin 2024

#### **COMPOSITION DE LA COMMISSION :**

Président : Pierre Alain VASSEUR

Secrétaire : Henri MAZCIUSZCZAK

Membres : Daniel SION – Henri DAUTREMEPUIS – Jean-Marie ROCHE – Bernard DRUON – Xavier BRUNET – Philippe JACOB – Olivier FLORENT – Marion CERER

- › Nombre de réunions : 9
- › Nombre de dossiers examinés : 10
- › Nombre de joueurs concernés : 6
- › Nombre de dirigeants concernés : 2
- › Décisions sur matchs arrêtés : 2

#### **DECISIONS PRISES PAR LA COMMISSION D'APPEL DE DISCIPLINE :**

- › Confirmation des décisions de la commission de discipline : 3
- › Confirmation partielle des décisions de la commission de discipline : 5
- › Infirmité des décisions de la commission de discipline : 0
- › Appel irrecevable : 3
- › Incompétence : 1
- › Désistement : 2
- › Sans objet : 1
- › Renvoi : 0
- › Sanctions prises pour absence non excusée devant la commission : 5

#### **✓ COMMENTAIRES :**

Les années se suivent et se ressemblent ; toujours autant de violence, contestations, matchs arrêtés, bagarres, envahissements de terrain, menaces et bousculades envers les arbitres. Malgré les sanctions très importantes prises par la commission de discipline (4 – 6 – 8 - 10 – 14 – 18 années de suspension) la violence demeure.

Cette situation devient très préoccupante.

Plusieurs plaintes ont été déposées ; la juridiction pénale a déjà statué sur plusieurs dossiers et prononcé des condamnations contre les auteurs des faits. La commission rappelle aux clubs et aux licenciés la réglementation en vigueur pour interjeter appel d'une décision de la commission de discipline : se reporter à l'annexe 4 des statuts du District Artois – règlement disciplinaire – dispositions liées à l'organe disciplinaire d'appel. Le non-respect de ces dispositions pourrait entraîner l'irrecevabilité du recours.

**Le Président de la Commission  
Pierre Alain VASSEUR**



## COMMISSION APPEL des LITIGES



### RAPPORT D'ACTIVITES SAISON 2023/2024

√ La commission d'appel des litiges s'est réunie à trois reprises à la date du 18 juin 2024, pour étudier quatre dossiers.

√ Pour la saison écoulée le nombre de dossiers étudiés a été divisé par quatre en comparaison de la saison 2022/2023.

√ Les dossiers étudiés concernaient :  
> Trois appels concernant les championnats SENIORS.  
> Un appel concernant les championnats FUTSAL.

√ Pour les dossiers étudiés, la commission d'appel a confirmé à quatre reprises les décisions prises en première instance.

√ Aucune décision concernant ces dossiers n'a été contestée auprès de la commission d'appel régionale des litiges.

√ Le Président remercie les membres de la commission et le personnel administratif pour le travail effectué.

Le Président de la Commission d'Appel des litiges  
Daniel SION.



## COMMISSION des ARBITRES



### RAPPORT D'ACTIVITES SAISON 2023/2024

#### ORGANISATION

√ La Commission de District de l'Arbitrage (CDA) a pour mission :

- > d'appliquer en lien avec la Commission Régionale de l'Arbitrage la politique de recrutement et de formation et de perfectionnement des arbitres en liaison avec le représentant élu des arbitres dans les différentes instances et les C.T.R.A. et/ou C.T.D.A. lorsque le poste existe
- > de participer à la formation initiale des arbitres
- > d'assurer la formation continue des arbitres
- > d'assurer les désignations
- > d'assurer les contrôles et observations
- > de veiller à l'application des lois du jeu
- > de statuer sur les réclamations relatives à l'application des lois du jeu au niveau départemental
- > d'assurer la promotion, le recrutement et la fidélisation des arbitres.

√ Pour cette saison, la CDA est composée de 13 membres bénévoles et est organisée par pôles d'activité :

- > Pôle administratif
- > Pôle des représentants du District au sein de la CDA
- > Pôles des membres représentant la CDA dans d'autres commissions
- > Section lois du jeu
- > Pôle technique qui regroupe les pôles suivants :
  - Pôle stagiaires
  - Pôle filière ligue
  - Pôle stages
  - Pôle observations
  - Pôle futsal
  - Pôle féminines
  - Pôle arbitres assistants

√ Au cours de la saison, la Commission s'est réunie 12 fois en plénière et plusieurs fois en Bureau.

#### EFFECTIF

√ Au niveau des effectifs, le nombre d'arbitres est en hausse, puisque de 457 officiels en fin de saison 2022/2023, nous arrivons cette saison à **506 arbitres**, soit une augmentation de près de **11 %**.

L'effectif se décompose ainsi :

- > Arbitres de la Fédération Seniors : 7
- > Jeunes Arbitres de la Fédération : 6
- > Arbitres de Ligue : 38
- > Jeunes Arbitres de Ligue : 12
- > Arbitres de District Seniors : 252
- > Arbitre Futsal Seniors (exclusif) : 14
- > Arbitres de District Jeunes : 177
  - dont très Jeunes Arbitres : 49 (âgés de 13 et 14 ans au 1er janvier de la saison)

✓ Pour développer son effectif, le Pôle Technique de la CDA a maintenu ses actions de communication et de sollicitation de l'amphithéâtre du Centre technique de La Gaillette pour maximiser le nombre de places disponibles sur les formations initiales en arbitrages.

Nous avons d'ailleurs organisé une formation initiale en arbitrage avec 60 places en décembre 2023, ce qui a nécessité des adaptations du programme de la formation et des moyens logistiques (différentes salles) et humains (nombre de formateurs) importants.

## **GRANDS AXES 2023/2024**

✓ A cela s'ajoute 4 actions pour développer l'arbitrage Artésien :

1/ La 1ère action étant **l'amélioration du séminaire de rentrée** qui est passé d'une demi journée par catégorie à une journée entière commune pour l'ensemble des arbitres de District. Ce qui permet de maintenir une qualité des échanges pour présenter les différentes consignes administratives et techniques ainsi que les évolutions des lois du jeu. La prise de repas en collectif le midi apporte un moment de convivialité qui a été apprécié des arbitres. Ce format est maintenu pour la saison 2024-2025.

2/ La 2ème action porte sur la rubrique "**classement**", où le complexe suivi des malus entraînait une iniquité entre les arbitres.

Pour 2023-2024 nous avons conservé les bonus pour encourager les arbitres à participer aux formations et rassemblements et avons limité les malus aux manquements concernant les envois de rapports. Une réflexion sera menée cet été concernant le suivi des malus sur les rapports.

3/ La 3ème action cible le domaine **des promotions**, puisque la volonté de la CDA est de récompenser les arbitres méritants par la possibilité d'une montée en cours de saison. Depuis 2023-2024 la montée s'effectue au 1er janvier au plus tard pour permettre à l'arbitre promu d'être observé dans sa nouvelle catégorie (et donc de pouvoir être à nouveau promu dans sa nouvelle catégorie).

Les conditions de montée en cours de saison ont aussi été modifiées cette saison, permettant à 7 arbitres de monter de catégorie au 1er janvier 2024.

4/ Dans le cadre de la formation continue des arbitres de District, nous avons maintenu la tenue de stage **pour chaque catégorie d'arbitre, plus un stage hivernal commun**.

Ces stages ont permis de travailler un aspect théorique mais également l'aspect technique avec la présentation des consignes de la Direction de l'Arbitrage ainsi que des ateliers de mise en pratique. Cela sera reconduit la saison prochaine.

✓ Pour résumer ce bilan du projet technique, **nous avons continué le développement du socle technique initié en 2022-2023. Cela afin d'assurer le développement des compétences de nos arbitres et la récompense des arbitres appliqués pour avoir les meilleurs arbitres au meilleur niveau.**

La CDA est satisfaite du travail réalisé par l'équipe technique. Des éléments sont à peaufiner et seront présentés lors du séminaire de rentrée 2024-2025.

## **RASSEMBLEMENTS**

✓ Dans le domaine de la formation, quelques éléments :

> Le séminaire de rentrée regroupant l'ensemble de l'effectif artésien "herbe" a été proposé cette année à l'Aréna de **LIÉVIN** et à **LA GAILLETTE** (rattrapage).

> Le séminaire de rentrée "futsal" a été organisé à **NOYELLES sous LENS** (rattrapage également).

> Le séminaire des observateurs a été proposé cette année à **LA GAILLETTE**.

> 3 formations initiales en arbitrage ont été organisées cette saison, en octobre et en décembre à **LA GAILLETTE** et en février à **ARRAS**. Sur un objectif initial de 90, nous avons formé **106 arbitres** cette saison (25 Seniors et 81 Jeunes).

> **6 stages de perfectionnements** ont été proposés :

- Samedi 21 octobre : Stage D1-D2-D3 à **LILLERS**
- Samedi 18 novembre : Stage D4-D5 à **LILLERS**
- Samedi 25 novembre : Stage Jeunes à **LILLERS**
- Samedi 9 décembre : Stage assistants à **BIACHE**
- Samedi 20 janvier : Stage hivernal à **LA GAILLETTE**
- Samedi 25 mai : Stage pratique des stagiaires à **BIACHE**

## **FILIERE LIGUE**

✓ La Filière Ligue (préparation pour passer l'examen de Ligue) a débuté la saison avec **20 arbitres** mais seulement 13 ont fait l'ensemble de la saison dans la Filière Ligue.

Cette préparation demande un investissement, qui s'est traduit cette saison par :

- 8 cours en salle au District
- 2 stages pratiques dédiés
- 6 questionnaires à la maison
- 2 examens (un examen de mi-parcours et 1 examen blanc théorique final)
- 3 séances de perfectionnement en visioconférence avant l'examen de Ligue

A l'issue de cette préparation, ont été sélectionnés sur la base des résultats théoriques et terrain : **5 candidats toutes catégories confondues (1 candidats R3 - 4 candidats jeunes arbitres de Ligue)**.

Ces 5 candidats ont été présentés à l'examen Ligue du 1er juin 2024.

✓ Les 4 candidats Jeunes sont admis et passeront donc les examens "terrain" pour être arbitres de Ligue lors de la saison 24-25.

√ Notre candidat R3 ne finit pas dans les 10 premiers arbitres à la théorie et n'est donc pas retenu.  
Nous l'encourageons à poursuivre ses efforts pour la saison prochaine.

## **OBSERVATIONS**

√ Dans le cadre de la formation continue des arbitres de District, la CDA met en place des observations terrains qui peuvent être des examens (pour valider la formation d'arbitre), des contrôles notés (pour le classement) ou des observations « conseils ».

√ Détail des observations réalisées lors de la saison 2023-2024 :

- 48 examens Jeunes Arbitres
- 30 examens Arbitres
- 111 contrôles notés Jeunes Arbitres et arbitres Seniors en Jeunes (8)
- 221 contrôles notés Arbitres
- 41 observations conseils (Filière Ligue)

**Total : 451 observations.**

√ Cela grâce à **29 observateurs Jeunes et 17 observateurs Seniors** mobilisés régulièrement.  
Ces observateurs réalisent pour chaque observation un rapport écrit qui est relu par la Commission avant transmission à l'arbitre.

## **POLE FEMININ**

√ Le Pôle Féminin signe un bilan plutôt satisfaisant en termes de recrutement.  
L'effectif passe de 18 arbitres en début de saison à **22 arbitres féminines** en fin 23-24.

√ En terme de perspective, l'arbitrage féminin français se développe grâce à la D3 Féminine.  
Cela va faire augmenter le nombre d'arbitres féminines fédérales via la création de cette catégorie, les arbitres fédérales féminines 3.

## **POLE FUTSAL**

√ Le début de saison a commencé par le séminaire de rentrée effectué le 10 septembre 2023 à **NOYELLES sous LENS** avec 22 arbitres présents sur 27 (passage du test théorique, test physique, consignes).

Ensuite un séminaire de rattrapage a été effectué le 6 octobre 2023 à **OIGNIES** avec 5 arbitres présents (passage du test théorique, test physique, consignes).

√ Cette année a été une bonne année dans le domaine de recrutement puisque cette saison, 3 Formations Initiales Futsal (FIF) ont été mises en place par la Ligue avec le soutien de **Jimmy LAHOUSSE** et la CRA pour leur mise en place.

✓ Les clubs de l'Artois ont répondu à l'appel des formations et 10 nouveaux arbitres ont décroché leur examen (3 jeunes arbitres et 7 arbitres seniors).

✓ Et lors de la dernière FIF du mois de mars un dernier arbitre a rejoint la grande famille du futsal du club de **LIBERCOURT**.

✓ L'effectif est de **40 arbitres (37 arbitres en titre et 3 stagiaires)**.

L'effectif est en constante augmentation depuis deux années et cela prouve que le futsal se développe de plus en plus au sein des clubs du District. Preuve en est avec la mise en place de divers challenges jeunes (U13 district, U15 Ligue, U18 Ligue, Challenge féminin seniors ligue).

✓ Le pôle futsal est également fier d'avoir deux arbitres féminines.

✓ Cette saison les arbitres seniors ont officié sur deux championnats de futsal :

- Un championnat D1 avec 10 équipes
- Un championnat D2 avec 2 poules (1 poule à 9 et 1 poule à 10)

✓ Afin de couvrir les matchs, 26 arbitres étaient désignés chaque semaine sur l'ensemble des catégories D1, D2.

Les challenges jeunes ont été assurés par nos jeunes arbitres sur les 3 catégories U13, 15 et 18 ainsi que les féminines.

✓ Le Pôle Futsal félicite **Benjamin BARBIER** pour son titre de major des arbitres Fédéraux D2 et officiera la saison prochaine au plus haut niveau fédéral.

## **SECTION DES LOIS DU JEU**

✓ Conformément au Statut de l'Arbitrage, la section Lois du Jeu (LDJ) de la CDA a été créée cette année avec pour mission d'étudier les réserves techniques de la saison.

✓ En saison 2023-2024, la section LDJ s'est réunie à 6 reprises pour étudier un total de 11 réserves techniques.

## **CONSEILLER TECHNIQUE EN ARBITRAGE**

✓ Depuis janvier 2023, **Kévin VERBRUGGHE** a rejoint notre District en détachement de la Ligue de Football des Hauts de France en tant que Conseiller Technique en Arbitrage.

Il partage son temps de travail entre les districts de l'Artois et de la Côte d'Opale avec pour missions principales de développer l'arbitrage par l'intermédiaire du recrutement et de la fidélisation des arbitres. Il agit en soutien du District au sein de la Commission des Arbitres mais aussi auprès des clubs dans leurs démarches vis-à-vis de l'arbitrage (référénts arbitres, clubs en infractions sur le statut de l'arbitrage, FIA...).

√ D'un point de vue de ses missions, **Kévin** a suivi sa feuille de route que le Président et/ou Jimmy lui ont fixée en lien avec des actions de sensibilisation auprès des sections sportives, des clubs en infraction au statut de l'arbitrage et à la demande des clubs.

√ Quelques chiffres :

- **50 interventions** dont 35 en Artois dans les clubs pour une découverte de l'arbitrage
- **1 intervention** avec mise à l'honneur de **Michel VAUTROT**
- **1 Journée de l'Arbitrage** à **BEURAINS**
- **20 interventions** dont 11 en Artois en section sportive (lycée et collège) avec un total de **52 jeunes** intéressé(e)s par l'arbitrage
- **1 formation** "Réfèrent arbitre"
- **1 formation** "Arbitre de club"

### **PERSPECTIVES 2024/2025**

√ La CDA a fixé le maintien de son effectif 2023-2024 (506 arbitres) et le développement de 3 nouvelles FIA. De plus, plusieurs actions pour la saison 2024-2025 :

- Organisation d'un séminaire de rentrée sur une journée avec un temps convivial pour les arbitres herbe et futsal
- Ajustement de l'organigramme de la CDA
- Intégration de nouveaux observateurs seniors et jeunes
- Modification des bonus/malus

Le Responsable du Pôle Technique  
Anthony RINGEVAL

Président de la CDA  
Henry MACIUSZCZAK





## COUPES JEUNES U18 – U16 – U15



### RAPPORT D'ACTIVITES SAISON 2023/2024

> La Commission composée de **Jean Baptiste BEAUVENTRE, Alain DELHAYE, Jean DENEUVILLE, Michel KLECHA, Pierre MONTAGNE, Marc TINCHON et Pascal WATEL**, s'est réunie à 5 reprises durant la saison.

#### **POINT des ENGAGEMENTS**

Coupe GAMBARDELLA : 56 clubs  
Coupe ARTOIS U18 : 80 clubs  
Coupe ARTOIS U16 : 44 clubs  
Coupe ARTOIS U15 : 101 clubs  
Coupe LEBAS U18 : 37 clubs  
Coupe POUJILLY U15 : 60 clubs  
Coupe ARTOIS U15 à 8 : 30 clubs  
Coupe du TERNOIS U18 : 7 engagés  
Coupe du TERNOIS U15 : 6 engagés.

> Coupe GAMBARDELLA : 4 clubs ont atteint le 1<sup>er</sup> tour Fédéral : **US VIMY** (District), **BETHUNE STADE** et **US VERMELLES** (Ligue) et **RC LENS** (National).  
L'**US VERMELLES** a été éliminé en 32<sup>ème</sup> de finale.

> Coupe de la LIGUE : Le District ARTOIS n'a pas eu de représentant lors des finales cette saison.

#### **Les RESULTATS des FINALES des COUPES du DISTRICT :**

Coupe ARTOIS U18 (Challenge Daniel DRAMEZ) :  
**FC LILLERS – FC HINGES : 3 - 1**

Coupe ARTOIS U16 :  
**AS BEURAINS – ES SAINT LAURENT : 3 - 2**

Coupe ARTOIS U15 (Challenge Raymond BRICE) :  
**ES BULLY – US VERMELLES (b) : 4 - 3**

Coupe ARTOIS U15 à 8 :  
**ES ALLOUAGNE – FC AUCHEL (b) : 2 - 1**

Coupe Philippe LEBAS U18 :  
**ES LABEUVRIERE – FC CALONNE : 5 - 1**

Coupe Gaston POUJILLY U15 :  
**US BEUVRY – FC MERICOURT : 3 - 1**

Coupes du TERNOIS U18

**AS TINCQUIZEL – ARTESIEN/RIVIERE : 7 - 2**

Coupe du Ternois U15

**US SAINT POL (b) – A. AUBIGNY SAVY A : 2 – 2 (4 – 3)**

> Comme chaque saison, afin que ces compétitions se déroulent dans les meilleures conditions,  
REMERCIEMENTS au **Personnel Administratif**.

**MARC TINCHON**



## **COUPES SENIORS – VETERANS – FEMININES et FUTSAL**



### **RAPPORT D'ACTIVITES SAISON 2023/2024**

✓ La commission des Coupes Séniors, Vétérans, Féminines et Futsal gère la totalité de l'organisation et homologation des résultats du 1er tour au 8ème de finale, puis transmet la liste des huit qualifiés par coupe à la commission d'organisation des finales qui gère le tirage des quarts et demi-finales et l'organisation des différentes finales.

✓ Comme la saison précédente le tirage au sort des différents tours de la coupe ARTOIS SENIORS a été diffusé sur la page Facebook du District Artois.

✓ Pour cette saison la commission s'est réunie à dix reprises pour élaborer et homologuer les différents tours de coupe à savoir :

#### **Coupes SENIORS**

##### **COUPE ARTOIS CHALLENGE YVES ST AUBIN**

Engagés 167 clubs - 6 tours furent réalisés pour avoir les huit qualifiés pour les ¼ de Finale.

##### **COUPE FRANÇOIS PLATEAU**

Engagés 81 clubs - 8 tours furent réalisés pour avoir les huit qualifiés pour les ¼ de Finale.

##### **COUPE DIDIER DEMANDRILLE**

Engagés 49 clubs - 4 tours furent réalisés pour avoir les huit qualifiés pour les ¼ de Finale.

##### **COUPE LOUIS LETEVE**

Engagés 41 clubs - 4 tours furent réalisés pour avoir les huit qualifiés pour les ¼ de Finale.

##### **COUPE JEAN-LOUIS MALLEZ**

Engagés 47 clubs - 4 tours furent réalisés pour avoir les huit qualifiés pour les ¼ de Finale.

##### **COUPE LUCAS CICA**

Engagés 61 clubs - 5 tours furent réalisés pour avoir les huit qualifiés pour les ¼ de Finale.

##### **COUPE DU TERNOIS SENIORS**

Engagés 15 clubs - 2 tours furent réalisés pour avoir les huit qualifiés pour les ¼ de Finale

#### **Coupes FEMININES**

##### **COUPE ARTOIS CHALLENGE EVELYNE BAUDUIN**

Engagés 19 clubs - 2 tours furent réalisés pour avoir les huit qualifiés pour les ¼ de Finale.

##### **COUPE ARTOIS A 8**

Engagés 32 clubs - 3 tours furent réalisés pour avoir les huit qualifiés pour les ¼ de Finale.

#### **Coupes FUTSAL**

##### **COUPE ARTOIS**

Engagés 22 clubs - 2 tours furent réalisés pour avoir les huit qualifiés pour les ¼ de Finale.

##### **COUPE ALAIN VERDURE**

Engagés 13 clubs - 1 tour fut réalisé pour avoir les huit qualifiés pour les ¼ de Finale.

## Coupes VETERANS

### **COUPE ARTOIS CHALLENGE JACQUES PENNINGK :**

Engagés 60 clubs - 4 tours furent réalisés pour avoir les huit qualifiés pour les ¼ de Finale.

### **COUPE ARTOIS A 8**

Engagés 68 clubs - 4 tours furent réalisés pour avoir les huit qualifiés pour les ¼ de Finale.

### **COUPE LEONCE LOYEZ**

Engagés 54 clubs - 5 tours furent réalisés pour avoir les huit qualifiés pour les ¼ de Finale.

√ Malgré le nombre de remises important à cause des intempéries, le délai de transmission des huit équipes qualifiées pour la phase finale à la commission de coordination des coupes a été réalisé conformément au calendrier général établi au début de saison, sauf pour la coupe François PLATEAU.

√ Le Président remercie **Madame Micheline GOLAWSKI – Messieurs Gérard COFFRE - Gilbert COPPIN- Francis DAUTREMEUPOUIS - Dominique GEENS – Eric GOOSSEENS - André SOJKA** et le personnel administratif pour le travail effectué en cours de saison.

## **ORGANISATION des FINALES de COUPES**

√ Un bureau de cinq membres représentant les seniors, féminines, jeunes, futsal et vétérans s'est réuni à quatre reprises.

La préparation du tirage au sort des quart et demi-finales qui a eu lieu à **MONCHY au BOIS** le 11 avril 2024 et pour celui de la coupe François PLATEAU il a eu lieu au District le 25 avril en présence des huit qualifiés, pour le choix des lieux des finales après visite des infrastructures des clubs ayant postulé pour l'organisation d'une finale et les soumettre au Comité Directeur.

√ La Commission remercie l'ensemble des clubs ayant postulé.

√ Les différentes finales ont eu lieu courant juin 2024, l'ensemble des finales se sont déroulées dans une bonne ambiance et n'ont amené aucun fait répréhensible.

Deux mille six cents spectateurs ont assisté aux différentes finales et ont donné lieu aux résultats suivants :

### Le samedi 1<sup>er</sup> juin 2024

Site de LIBERCOURT (Gymnase Antoine Victor) :

Finale Alain VERDURE AS BASSEENE FUTSAL C / FC BARLIN B 7 - 10

Finale ARTOIS Futsal GRENAY FUTSAL / AS BASSEENE FUTSAL B 3 - 8

### Le samedi 8 juin 2024 :

Site de WINGLES (Stade Michel Bernard)

Finale U13 District FC CAMBLAIN CHATELAIN / OSC VITRY 2 - 0

Finale U13 ARTOIS OF ARRAS / US NOEUX 0 - 1

Site de HERSIN (Marian Kaczmarek)

Finale Jean- Louis MALLEZ AS CAUCHY à la TOUR / ESD ISBERGUES B 1 - 2

Finale U18 ARTOIS Daniel DRAHEZ FC HINGES / FC LILLERS 1 - 3

Site de ST LAURENT (Stade Georges Cuvilly)

Finale Lucas CICA AS NEUVIREUIL B / US ABLAIN B 3 - 0

Finale François PLATEAU FC LILLERS / AS LENS 2 - 2 3 à 4 TB

Site de BILLY MONTIGNY (Stade Paul Guerre)

Finale U15 Gaston POUILLY US BEUVRY / FC MERICOURT 3 - 1

Finale U18 Philippe LEBAS FC CALONNE F6 / ES LABEUVRIERE 1 - 5

Le dimanche 9 juin 2024 :

Site de EVIN (Stade Houlier)

Finale U15 à 8 ARTOIS ES ALLOUAGNE / FC AUCHEL 2 - 1

Site de St NICOLAS (Stade de la Scarpe)

Finale LOUIS LETEVE US PAS en ARTOIS B / JS ECOURT B 2 - 4

Finale U16 ARTOIS ES ST LAURENT FEUCHY / AS BEAURAINS 2 - 3

Site de ROUVROY (Stade Constant Duquesnoy)

Finale DIDIER DEMANDRILLE US CHTS AVION / O HENIN B 3 - 2

Finale U15 ARTOIS Raymond BRICE US VERMELLES B / ES BULLY 3 - 4

Le samedi 15 juin 2024 :

Site de BULY les MINES (Stade René Corbelle)

Finale Vétérans à 8 ARTOIS AS CAUCHY à la TOUR / COS MARLES 3 - 7

Finale Vétérans Léonce LOYER US RUCH CARVIN / Esp CALONNE LIEVIN 3 - 0

Finale VETERANS ARTOIS CHALLENGE JACQUES PENNINGCK O LIEVIN / SC ST NICOLAS 1 - 7

Site de LENS (Stade Léo Lagrange)

Finale ARTOIS Challenge Yves ST AUBIN Esp CALONNE LIEVIN / FC MONTIGNY 1 - 3

Le dimanche 16 juin 2024 :

Site de MONCHY au BOIS (Stade Municipal)

Finale U15 TERNOIS US St POL sur TERNOISE / SC AUBIGNY SAVY 2 - 2 4 à 3 TB

Finale U18 TERNOIS AS TINCQUIZEL / SC ARTESIEN 7 - 2

Finale SENIORS TERNOIS CS HABARCQ / AS TINCQUIZEL B 3 - 3 3 à 1 TB

Finale Féminines à 8 ARTOIS US BEUVRY / US RUCH CARVIN 2 - 2 1 à 0 TB

Finale Féminines ARTOIS Challenge Evelyne BAUDUIN US BEUVRY / FCF HENIN B 4 - 0

✓ Le Festival U11 ENJOY THE GAMES a été remporté par l'US VERMELLES à la suite des résultats des rencontres et du défi technique mis en place pour cette manifestation.

✓ La commission remercie les clubs ayant organisé les finales pour leur investissement et disponibilité de leurs membres lors de ces journées de finales : **O LIBERCOURT FUTSAL - SCPP WINGLES - FC HERSIN - Car BILLY MONTIGNY - AAE EVIN - SC ST NICOLAS - US ROUVROY - ES BULLY LES MINES - FCH LENS - US MONCHY-AU-BOIS.**

✓ La commission remercie les partenaires qui ont soutenus ces finales **DG BUREAU - LES JARDINS de ST LAURENT - LE CREDIT AGRICOLE et SENSAS** pour la sponsorisation de cinq finales.

✓ La commission félicite les différents vainqueurs et finalistes pour leur parcours et leur comportement au cours de ces finales, ainsi que leurs supporters.

**Pour Les commissions des coupes Jeunes et Seniors**

**Daniel SION**



## COMMISSION des DELEGUES de PREVENTION



### RAPPORT D'ACTIVITES SAISON 2023/2024

√ Pour rappel cette commission a été créée en 1994, à l'initiative de **Monsieur DA COSTA**.

√ Le délégué a pour rôle de constater tous les faits et comportements qui interviennent avant, pendant et après la rencontre, **en dehors du terrain de jeu qui reste le domaine exclusif de l'arbitre**, sauf si l'arbitre est amené à le consulter ou si des faits graves se produisent sur le terrain à l'insu de l'arbitre.

√ Le délégué, qui est un officiel au même titre que l'arbitre, est amené à rédiger un rapport à partir de la trame prévue, sachant qu'il doit identifier et désigner le ou les coupable(s), de faire indiquer le ou leurs noms(s) sur la feuille de match (si possible) et informer le club de cette inscription.

√ Pour la saison 2023/2024, trois nouveaux délégués sont venus grossir l'effectif des douze délégués ayant effectué la saison 2022/2023. Ils ont réalisé 180 observations.

Ces demandes sont faites soit, en fonction du calendrier pour des matchs à enjeu ou opposant des équipes s'étant signalées par des comportements douteux, soit à la demande des commissions Seniors, Vétérans, Futsal, Féminines, Jeunes et demandes des clubs, soit de la Commission de Discipline ou des autres commissions, soit à la demande de clubs.

√ La désignation d'un délégué de prévention ne dispense pas le club recevant de désigner un délégué de terrain.

√ Après chaque observation un rapport est rédigé et analysé par le responsable des désignations et le Président de la Commission de Discipline, à la suite de cette analyse, diverses actions sont engagées.

De cette analyse et le constat des observateurs il ressort :

- Que l'action des délégués de terrain des clubs est insuffisante.
- Que la zone technique est peu respectée, sachant que celle-ci n'est pas obligatoire après la D3, mais serait souhaitable pour les divisions D4 à D7 pour faciliter la tâche des arbitres.
- Qu'en Futsal peu de salles sont conformes aux exigences réglementaires.
- Bien qu'en nette diminution par rapport aux saisons précédentes, la circulation de boissons en boîtes ou bouteilles autour du terrain reste encore d'actualité.
- Le manque de protection aux sorties des vestiaires vers l'accès au terrain ou retour du terrain, qui font se côtoyer joueurs, officiels et supporters, ce qui peut engendrer des risques d'incidents ou créer certaines tensions entre les parties présentes.
- Que lors de rencontres d'équipes jeunes les nombreux problèmes interviennent à la suite du comportement de leurs parents.

√ Les membres du Comité Directeur remercient les quinze délégués pour leur investissement et disponibilité chaque week-end.

**Pour la Commission des DELEGUES de PREVENTION**  
**Daniel SION**



## COMMISSION D'ETHIQUE



### RAPPORT D'ACTIVITES SAISON 2023/2024

**Membres :** Jean DENEUVILLE – Claudian PHILIPPE – André BARREZ – Denis LAMORILLE – Serge PAUCHET – Jean Luc BERNARD -

√ La Commission d'Ethique s'est réunie à 8 reprises cette saison pour tous les dossiers dont elle a eu connaissance suite à des demandes de la part de Madame la Présidente, de mails envoyés par les clubs ou par transmission de dossiers émanant de la Commission de Discipline soit au total 13 dossiers. Tous les dossiers qu'elle a eu en sa possession ont été traités et ceci dans des délais relativement courts et certains de ces dossiers ont ensuite été renvoyés en Commission De discipline pour suite à donner.

√ Certains dossiers étaient relatifs à des cas d'incivilités qui émergent de plus en plus dans notre football et surtout dans le football animation.

A l'origine, il y a des problèmes de comportement de personnes autour du terrain (bancs de touches, des parents et aussi parfois de bénévoles qui officient en tant qu'arbitre).

Un dossier a dû être traité pour des propos racistes émanant d'un parent sur le bord du terrain en catégorie U13.

√ Lors des réunions de la Commission d'Ethique, des dialogues se sont instaurés entre des dirigeants des clubs mais aussi avec des éducateurs car on remarque la recrudescence d'actes répréhensibles, de matches arrêtés surtout dans des catégories sans réels enjeux.

√ Le but de la Commission est donc de mettre en garde l'ensemble de ces personnes sur une escalade de faits.

D'ailleurs à cet effet, cette saison a vu la mise en place, lors de faits avérés d'indiscipline en catégorie U13, le passage directement en Commission de Discipline.

√ Parallèlement à ces réunions, la Commission s'est réunie plusieurs fois afin de préparer, la soirée des récompenses qui a eu lieu le 23 novembre avec comme invité d'honneur **Clémence GONCALVES** arbitre fédérale 1.

Aussi, au cours de cette soirée, 49 clubs ont été récompensés en recevant une dotation de matériel ou un jeu de maillots grâce au **DISTRICT ARTOIS** et aux sponsors officiels de celui-ci notamment le **CREDIT AGRICOLE** et **DG Buro**.

**Le Président de la Commission :**  
**Jean DENEUVILLE.**



## COMMISSION FAFA

### RAPPORT D'ACTIVITES SAISON 2023/2024



La Commission a procédé à l'instruction de 24 dossiers :

#### **DOSSIERS ACCORDES FFF : 11**

- > 2 : sécurisation
- > 1 : création terrain synthétique éclairé
- > 3 : éclairage en E7
- > 2 : Futsal extérieur
- > 1 : changement de revêtement synthétique
- > 1 : vestiaires
- > 2 : véhicule transport

#### **DOSSIERS VALIDES – En attente des crédits 2024/2025 : 12**

- > 1 : sécurisation
- > 3 : éclairage E7
- > 1 : vestiaires
- > 1 : club house
- > 4 : terrains synthétiques éclairés
- > 1 : arrosage automatique
- > : 1 panneaux photovoltaïques

#### **DOSSIERS ANS/FFF**

- > 1 : foot 5 palissades (dossier rejeté)

**Le Président de la Commission**  
**Jean Paul TURPIN.**





## COMPETITIONS FEMININES



### RAPPORT D'ACTIVITES SAISON 2022/2023

#### COMPOSITION DE LA COMMISSION FEMININE

- > La Commission Féminine est composée de 15 membres et de 3 techniciens.
  - > Deux membres ont quitté la Commission en septembre pour raison professionnelle **Cathy WIPLIE** et **Stéphane BRONGNIART**.
  - > Un membre (**Corentin LALOUX**) a quitté la Commission pour cause de déménagement dans la région Parisienne.
- Nous les remercions pour leur investissement bénévole.

#### REUNIONS

- > En visio le 9 septembre.
  - > La Commission Féminine s'est réunie 4 fois en séance plénière, 12 fois pour la gestion des compétitions féminines et 10 réunions techniques au cours de la saison 2023/2024.
  - > Les clubs féminins ont été invités à une réunion d'information qui a eu lieu de 16 septembre 2023 à **ELEU dit LEAUWETTE** afin de faire un point sur les règlements et les possibles évolutions de championnats féminins - 27 clubs étaient présents et 10 excusés.
- Un état des lieux de équipes féminines a été fait ainsi que le rappel du dispositif « toute foot » enfin un focus sur le foot à 5 U11F et U13F a été présenté
- > Le 11 décembre en visio avec les coachs équipes U13F à 5 et à 8. Points sur les plateaux, championnats et application FAL une nouvelle formule de plateau a été proposé par les clubs.
- Evènements : Anim'futsal, challenge régional U13F, Fémifive, Pâques.

#### ÉVÈNEMENTS SPORTIFS ET DEVELOPPEMENT DU FOOTBALL FEMININ

Présence de tous les membres de la Commission Féminine.

#### SEPTEMBRE 2023

- > Rentrées du football féminin
  - U16 F - le 23 septembre - 10 équipes présentes - 126 joueuses - sur deux sites à **MEURCHIN** et **ANZIN SAINT AUBIN**.
  - U13 F - le 30 septembre à **OIGNIES** - 16 équipes présentes au total 135 joueuses - 2 plateaux proposés foot à 8 et foot à 5.
- Staff : **Abdel LEGRINI** - **Pierre MONTAGNE** - **François THIBAUT** - **Philippe JULIEN** - **Delphine BRESA** - **Evelyne GOLAWSKI** - **Micheline GOLAWSKI**

#### OCTOBRE 2023

- > Rentrées du football féminin U6F – U9F ET U10 F – U11F
  - Le 8 octobre à **ACHICOURT** - au total 180 joueuses - 16 équipes U10/ U11 F - 12 équipes U6/ U9 F
- Antoine VANNIEUWENHUYSE** - **Antoine LUCAS** - **Abdel LEGRINI** - **Evelyne GOLAWSKI** - **Micheline GOLAWSKI**
- > Centres de Perfectionnement
  - U12F - Le 10 octobre à **COURRIERES** - un groupe de 19 joueuses issues des détections U11F de la saison dernière.
  - U12/U13 et U14F - le 19 octobre à **LENS** - centre de perf gardiennes de but.
- Staff : **Amandine BLONDEL** - **Lucas DUCROCQ** - **Abdel LEGRINI** - **Makhloufi REBATTACHI**

> Détections

- U13F - 135 filles présentes au 1<sup>er</sup> tour sur 2 sites  
15 octobre à **GRENAY** - 75 filles présentes  
18 octobre à **HENIN BEAUMONT** - 60 filles présentes

Présence technique : **Makhloufi REBATTACHI** (CTD PPF) – **Antoine VANNIEUWENHUYSE** (CTD DAP)

- **Abdel LEGRINI** (agent de développement) - **Florine CAROUX** - **Lucas DUCROCQ** - **Ines VERMERCH**

Membres de la commission féminine : **Micheline GOLAWSKI**

> Centres de perf gardiennes de but U12/U13/U14

- 18 octobre - Stade Léo Lagrange à **LENS**.
- 24 octobre - stage national U15F à **CLAIREFONTAINE**- **Lana ALOUANI** du **CS AVION** qui fait partie de nos sélections depuis U13F a été retenue pour ce stage

### **NOVEMBRE 2023**

> Centres de Perfectionnement U12F

- Le 1<sup>er</sup> novembre à **DIVION** - 2<sup>ème</sup> centre de perf - un groupe de 18 joueuses - Séance à thèmes : jeu à 2 à 3

> Inter district U15F

- 3 novembre à **AMIENS** - 14 joueuses - 3 matchs contre **l'ESCAUT** - **la FLANDRES** et **l'OISE**.

> Détections

- U14F - site 1 - 5 novembre - 40 joueuses présentes à **ROUVROY**

Suivi de la génération 20210 objectif : préparation pour l'inter district

**Staff** : **Florine CAROUX** - **Thibaut FRANCOIS** - **Christophe DOUCHEZ** - **Abdel LEGRINI** - **Makhloufi REBATTACHI**

- U11F site 1 - 8 novembre - 65 joueuses présentes à **LIBERCOURT**

- U11F site 2 - 12 novembre - 60 joueuses présentes à **SAINT LAURENT BLANGY**

Objectif : lister des joueuses à potentielles, informer les parents sur les objectifs concernant les détections et sections sportives aux collèges

**Staff** : **Florine CAROUX** - **Amandine BLONDEL** - **Antonin BEHAGUE** - **Lucas DUCROCQ** - **Thibaut FRANCOIS** - **Abdel LEGRINI**

- 22 novembre - sélection U14F à **LA BASSEE** - Match contre la sélection des **FLANDRES**

**Staff** : **Christophe DOUCHEZ** - **Abdel LEGRINI** - **Michael DUHEM** - **Matéo DUHEM** - **Marius RAPPEZ** - **Makhloufi REBATTACHI** - **François VANOISE**

- 25 novembre - 1<sup>er</sup> festival U11

OBJECTIF ; garantir 3 tours pour toutes les équipes avec des poules mineures et majeures, offrir une pratique variée, permettre des rencontres inter niveaux de courte durée.

### **DECEMBRE 2023**

- 1<sup>er</sup> décembre - Visio des clubs challenge futsal objectif : présenter l'organisation

- Dimanche 3 décembre - Détection U13F à **GRENAY** - arrêté pour cause de neige

- 9 décembre

1<sup>er</sup> tour du festival U13F pitch

Noël des féminines qui a rassemblé 85 joueuses sur 3 sites - 15 clubs présents - **OIGNIES** : 25 joueuses – **ARRAS** : 38 joueuses - **BEUVRY** : 21 joueuses

- 19 décembre - Début du challenge hivernal futsal séniors et U16F - phase district

### **JANVIER 2024**

- U18F : création d'un championnat U18F à 8 avec le District **FLANDRES** - 3 équipes de **l'ARTOIS** : **NOYELLES sous LENS** - **VAUDRICOURT** - **BIACHE** et 3 équipes **FLANDRES**

- 24 janvier : sélection U13F à **PROVIN**

## **FEVRIER 2024**

- 6 février : centre de perf U12F à **BILLY MONTIGNY** - 14 joueuses présentes  
Staff : **Amandine – Lucas – Abdel - Makhloufi**
- 11 février : détection U13F à **LIEVIN**
- 25 février : finale départementale futsal séniors et U16F
- 27 février : Stage U13F **BERCK-SUR-MER** et **MONTIGNY**  
Staff : **Amandine – Céline – Abdel - Makhloufi**

## **MARS 2024**

- Fémifive à **LIEVIN** pour les catégories U11 à U13 F - 250 joueuses

## **AVRIL 2024**

- Démarrage Festival U13F à 5 avec pour objectif deux à trois clubs qualifiés pour les finales régionales à **AMIENS** en même temps que les finales U13F Pitch
- 3 avril : sélection U13F à **LIEVIN** - match contre la **SOMME – FLANDRES - OISE** et **ESCAUT**  
Staff : **Amandine – Céline - Makhloufi**
- 5 avril : Finale District U13F Pitch à **LENS**

## **MAI 2024**

- Centre de perf U12F à **VIMY**  
Staff : **Thibaut – Abdel - Ryan**
- **LAMBRES lez DOUAI** - sélection U12F- match contre L'**ESCAUT**
- Opération « Toute foot » : le jury s'est réuni le 27 mai (**Thibault – Delphine – Micheline - Abdel**) - 3 lauréats : 1 : **CS AVION** - 2 : **US NOYELLES** sous **LENS** - 3 : **ES SAINTE CATHERINE**

## **JUIN 2024**

- JND
- Artesia cup première édition - catégories U6F à U13F - foot à 5 objectifs temps fort pour réunir le foot animation féminin - 200 joueuses - 30 équipes - 16 clubs représentés  
Staff : **Evelyne, Thibaut, Pierre, Micheline**

**Micheline GOLAWSKI**

**Présidente de la Commission Féminine**



## COMPETITIONS FOOTBALL ANIMATION

### RAPPORT D'ACTIVITES SAISON 2023/2024



Président du Département jeunes : Jean DENEUVILLE

Président de la Commission Foot Animation : Alain DELHAYE

Secrétaire : Nicole DELHAYE

Secrétaire Adjoint : Didier CLAY

Membres : Cécile THERY - Nathalie MARIN - Denis LAMORILLE - Marc TINCHON - Freddy PETIT - Kévin OLIN - Gaël MOLLET - Gérard MICHAUX - Fabrice CUISINIER - Valéry DUCROCQ

Conseiller Technique Départemental PPF : Makhloufi REBATTACHI

Conseiller Technique Départemental DAP : Antoine VANNIEUWENHUYSE

Le District Artois et la Commission Foot Animation remercient les clubs et les communes ayant mis à notre disposition leurs installations à l'occasion des journées d'accueil, des réunions de secteurs, des plateaux Anim Futsal et Anim Synthé, des finales de Coupes et divers stages éducateurs.

---

#### CATEGORIE U10/U11

---

Rentrées du foot : Bonne participation pour une reprise.

Septembre 2023 : U10 - U11 : 47 Plateaux - 268 équipes

Septembre 2023 : U6 - U7 : 14 Plateaux - 167 équipes / U8 - U9 : 17 Plateaux - 275 équipes

**La participation à ces journées est obligatoire.**

#### CRITERIUMS

Responsable : Monsieur Alain DELHAYE

Ont participé 160 Clubs en 4 Niveaux et 2 Phases :

##### Phase 1 :

Equipes engagées samedi matin : 282 équipes (+ 17 équipes par rapport saison dernière).

Niveau 1 : 20 équipes (- 9 par rapport saison dernière)

Niveau 2 : 47 équipes (+ 10 par rapport saison dernière)

Niveau 3 : 71 équipes (+ 7 par rapport saison dernière)

Niveau 4 : 144 équipes (+ 44 par rapport saison dernière)

##### Phase 2 :

Equipes engagées samedi matin : 299 équipes (+ 17 par rapport 1ère phase)

Niveau 1 : 24 équipes (+ 4 par rapport 1ère phase)

Niveau 2 : 47 équipes (idem)

Niveau 3 : 84 équipes (+ 13 équipes par rapport 1ère phase)

Niveau 4 : 144 équipes (idem)

La première phase U11 s'est déroulée en 5 rencontres (Phase aller)

La deuxième phase U 11 a repris le samedi 4 novembre 2024 (Phase aller-retour)

---

## CATEGORIE U12/U13

---

### CRITERIUMS

Responsable : Monsieur Alain DELHAYE

Ont participé 160 Clubs en 4 Niveaux et 2 Phases.

#### Phase 1 :

266 équipes engagées en 4 niveaux (+ 21 par rapport à la saison dernière) :

Niveau 1 : 17 équipes (- 7 équipes par rapport saison dernière)

Niveau 2 : 63 équipes (+ 8 équipes par rapport saison dernière)

Niveau 3 : 78 équipes (+ 11 équipes par rapport saison dernière)

Niveau 4 : 108 équipes (+ 9 équipes par rapport saison dernière)

#### Phase 2 :

275 équipes engagées en 4 niveaux (+ 9 par rapport à la première phase)

Niveau 1 : 18 équipes (+ 1 par rapport première phase)

Niveau 2 : 57 équipes (- 6 équipes par rapport première phase)

Niveau 3 : 87 équipes (+ 9 équipes par rapport première phase)

Niveau 4 : 113 équipes (+ 5 équipes par rapport première phase)

#### Critérium U 13 D1 en deuxième phase :

- 3 Poules de 6 dont deux poules majeures (A et B).

##### Poule A

OS AIRE – Stade BETHUNE – US NOYELLES/LENS – ES ST LAUENT – SC ST NICOLAS –US VIMY

##### Poule B

FA ARRAS – CS AVION - US BIACHE - ES BULLY – US ST POL – US VERMELLES

- 5 Clubs accéderont en U 14 Ligue la saison prochaine selon le cahier des charges mis en place par la Ligue : RC LENS - Stade BETHUNE – CA AVION – FA ARRAS – US VERMELLES.

- Nous rappelons également la mise en place du carton vert en U13.

Il permet de valoriser l'attitude d'un joueur (plaisir, respect, engagement, tolérance et solidarité)

3 Cartons verts maximum peuvent être attribués au cours d'un match.

Les joueurs ayant reçu un carton se verront récompenser par le District.

### COUPES

Responsable : Monsieur Didier CLAY - assisté de : Alain DELHAYE- Nicole DELHAYE - Denis LAMORILLE

#### Challenge U 13 PITCH

3 Tours de challenge U 13 Pitch joués sous forme de plateaux.

1er Tour : Le 9 septembre 2023 : 26 Plateaux de 3 ou 4 équipes soit 52 qualifiés.

Les deux premières équipes de chaque plateau sont qualifiées pour le 2eme tour, soit 46 équipes.

2eme Tour : Le 21 octobre 2023 : 16 Plateaux de 4 équipes, soit 32 qualifiés pour le troisième tour.

3eme Tour : Le 20 janvier 2024 : 8 Plateaux de 4 équipes, soit 16 équipes qualifiées pour la ½ finale.

La Finale District s'est déroulée le 6 avril 2024 au stade Léo Lagrange de **LENS**. (16 équipes garçons et 8 équipes filles sous la forme de l'échiquier).

#### Clubs Garçons :

OS AIRE – FA ARRAS – CS AVION – Stade BETHUNE - US BIACHE – Car. BILLY MONTIGNY– ES BULLY  
- UC DIVION - UAS HARNES - ESD ISBERGUES - RC LENS – US NOYELLES-SOUS-LENS - ES ST  
LAURENT - SC ST NICOLAS – US VERMELLES – US VIMY

#### Clubs Filles :

FCF HENIN – RC LENS – O. LIEVIN – AFC LIBERCOURT - USO MEURCHIN – US NOEUX – ASSB OIGNIES – US VERMELLES

Qualifiés pour la Finale Régionale 4 et 5 mai 2024 à **AMIENS** :

Garçons : FA ARRAS – CS AVION - US VERMELLES

Filles : FCH HENIN – RC LENS – O. LIEVIN

La Commission Foot Animation remercie le FCH LENS pour l'accueil et l'organisation de la Finale District U 13 Pitch.

#### Coupe ARTOIS U 13

1<sup>er</sup> Tour : Le 20 janvier 2024 : 29 Plateaux de 3 ou 4 équipes – 2 Premiers qualifiés soit 58 qualifiés au 2<sup>eme</sup> Tour.

2<sup>eme</sup> Tour : Le 9 mars 2024 : 21 Plateaux de 3 ou 4 équipes – 2 Premiers qualifiés soit 42 qualifiés au 3<sup>eme</sup> Tour.

3<sup>eme</sup> Tour : Le 6 avril 2024 : 12 Plateaux de 3 équipes soit 24 qualifiés au 4<sup>eme</sup> tour.

4<sup>eme</sup> Tour : Le 4 mai 2024 : 8 Plateaux de 3 équipes soit 16 qualifiés pour la finale.

Vainqueur en Finale : US NOEUX conte ARRAS OF (Jonglages).

#### Coupe DISTRICT U13

1<sup>er</sup> Tour : Le 9 mars 2024 : 12 Plateaux de 3 ou 4 équipes – 2 Premiers qualifiés soit 24 qualifiés

2<sup>eme</sup> Tour : Le 6 avril 2024 : + Eliminés Coupe Artois soit 11 Plateaux de 3 ou 4 équipes soit 22 qualifiés

3<sup>eme</sup> Tour : Le 4 mai 2023 : + Eliminés Coupe Artois 8 Plateaux de 3 ou 4 équipes (2 qualifié par plateau) soit 16 qualifiés pour la Finale.

Vainqueur en Finale : FC CAMBLAIN/CHATELAIN 2 – OSC VITRY 0

Les finales se sont déroulées le samedi 8 juin 2024 sur les installations de **WINGLES**.

La Commission Foot Animation remercie le club de **WINGLES** pour l'accueil et l'organisation des deux finales.

A noter que des réunions de secteur ont dû être organisées afin de sensibiliser les clubs suite aux problèmes récurrents d'incivilités verbales ou physiques rencontrés sur les rencontres U10/U11 et U 12/U13.

A savoir que plusieurs dossiers ont été traités en Ethique et en Discipline.

---

### **SENSIBILISATION des CLUBS LABELISES**

---

- Fidéliser les joueurs et les éducateurs
- Intégrer les parents à la vie du club
- Mettre en place une politique technique
- Développer la vie associative, ouvrir le club sur l'extérieur
- Améliorer le climat des rencontres.
- Instauration du projet éducatif fédéral.

---

### **CATEGORIE U6/U7 et U8/U9**

---

> **Monsieur Antoine VANNIEUWENHUYSE** - CTD DAP a fait un constat sur l'organisation des plateaux U6-U7 et U8-U9 en première phase.

A savoir que malgré les difficultés rencontrées en première phase avec la nouvelle application FAL (Expérimentation), beaucoup de plateaux ont été organisés par les clubs.  
Nous allons donc mettre en place un groupe de travail pour améliorer la situation future.

> La journée Nationale U8/U9 a eu lieu le 25 mai 2024 à **AVION** : 124 clubs prévus - 124 clubs présents  
- 276 équipes prévues – 255 équipes présentes – 1 660 joueurs présents .

> La journée Nationale U6/U7 a eu lieu le 8 juin 2024 à **OIGNIES** : 109 clubs prévus - 82 clubs présents  
- 208 équipes prévues - 143 équipes présentes - 691 joueurs présents.

---

### ANIM FUTSAL – ANIM SYNTHÉ

---

> Pour la onzième année consécutive, la Commission Foot Animation sous l'égide du CTD PPF ; **Monsieur Makhloufi REBATTACHI** et du CTD DAP ; **Monsieur Antoine VANNIEUWENHUYSE** des plateaux Anim Futsal et Anim Synthé en catégorie U11 et U13 ont été mis en place au mois de janvier et février 2024.

Ces animations permettant aux enfants de rester en contact avec le sport pendant la trêve hivernale et de faire profiter tous les clubs ne disposant pas de salle ou de terrain synthétique.

Quelques plateaux ont dû être annulés en raison des conditions climatiques (rendant les déplacements dangereux pour les clubs).

A noter une très grande participation à ces journées (90%).

85 % des feuilles de match ont été retournées.

U12/U13 - 2 Journées : 284 Equipes – 49 Plateaux organisés dont 8 en futsal

U10/U11 : 2 Journées : 307 Equipes – 54 Plateaux organisés dont 7 en futsal

> Des clubs et communes possédant une salle de sport ou un terrain synthétique se sont portés volontaires pour l'organisation de ces actions et nous les en remercions.

> A noter que les clubs n'ayant pas participé à ces journées et non excusés ont été sanctionnés financièrement comme prévu aux règlements généraux du District Artois de Football.

> La Commission Foot Animation remercie les techniciens ; **Makhloufi REBATTACHI, Antoine VANNIEUWENHUYSE**, les **membres du Département jeunes, le personnel administratif**, la commission des arbitres à savoir les jeunes arbitres désignés ; **Anthony RINGEVAL, Loïc MOUTON Mathieu MUSTAR** ainsi que le Président de la CA **Henri MACIUSZCZAK**.

**Le Président du Département :**  
**Jean DENEUVILLE.**

**Le Président de la Commission :**  
**Alain DELHAYE.**



## COMMISSION FORMATION



### RAPPORT D'ACTIVITES SAISON 2023/2024

La commission a organisé 7 formations sur le territoire du District en privilégiant la pratique dans le club.

- Le module « communiquer à l'aide des réseaux sociaux » arrive en tête de la participation, organisé en visioconférence le 8 novembre 2023, le 7 février 2024 également en visioconférence, a été complète pour les mêmes stagiaires souhaitant un perfectionnement pratique le 24 février à VIMY.

- La formation « s'approprier les clés de la gestion financière de son club » dont l'objectif est de fournir les bases de la bonne comptabilité pour les nouveaux trésoriers de club ou ceux déjà en place voulant se perfectionner, a été réalisée le 18 novembre 2024 à ABLAIN-SAINT-NAZAIRE.

- La formation « optimiser les ressources financières de son club » a intéressé les trésorier et présidents souhaitant développer les subventions privés et publiques de l'association. Réalisée à ANZIN SAINT AUBIN le 16 décembre 2023, elle a obtenu un succès encourageant.

- Le module « Réagir face à un conflit » proposé le samedi 30 décembre à MONCHY-AU-BOIS a rassemblé les dirigeants, éducateurs, arbitres particulièrement motivés par le savoir-faire et le savoir être en cas de conflit et en dehors du terrain de jeu.

Félicitations et remerciements aux stagiaires ayant participé très correctement aux échanges pratiques lors de ces modules que nous souhaitons sérieusement développer.

Remerciements aux clubs ayant organisé une formation chez eux, pour la qualité de leur accueil répondant à la disponibilité et à la compétence des animateurs qu'il faut aussi chaleureusement féliciter. Nathalie COCKENPOT – Laurence DEMAÏLLY – Jean Pierre CERER – Didier CLAY – Gérard DEBONNE – Jean Luc ELLART – Eric GOOSSENS – Serge HERMAN.

Ainsi que nos 3 techniciens :

Makhloufi REBATTACHI – Antoine VANNIEUWENHUYSE – Abdelkarim LEGRINI pour leur coanimation du module « accompagner une équipe U6/U11 » qui doit être développé et réanimé.

- Projection sur 2024/2025 :

Le PFFD a fait place à « TOUT TERRAIN ».

18 modules sont à disposition des clubs et dirigeants dès maintenant.

Nous restons à votre disposition pour toute demande de formation ([secretariat@artois.fff.fr](mailto:secretariat@artois.fff.fr)).

**Pour la Commission**  
**Louis DARTOIS**





## COMPETITIONS JEUNES



### RAPPORT D'ACTIVITES SAISON 2023/2024

#### POINT des ENGAGEMENTS :

› Pour les catégories à 11, les répartitions en effectif sont :

U14 : 21 équipes (14 équipes en 2022/2023) - 21 équipes engagées → 5 déplacées en U15 D5 -  
Création d'une D2

U15 : 115 équipes (102 équipes en 2022/2023) - Création d'une D5

U16 : 42 équipes (32 équipes en 2022/2023)

U17 : 15 équipes (16 équipes en 2022/2023) - Création d'une D2

U18 : 77 équipes (80 équipes en 2022/2023)

› Pour les U15 à 8, 32 équipes sont inscrites (28 en 2022/2023)

› Evolution des effectifs. On note une augmentation de plus de 10% des équipes inscrites, avec une augmentation principale en U15.

	Saison 2018/2019	Saison 2019/2020	Saison 2021/2022	Saison 2022/2023	Saison 2023/2024
U18/U16/U17	115	122	124	128	134
U15/U14	104	102	104	116	136
U15 à 8	30	33	32	28	32
TOTAL	249	257	260	272	302

#### MONTEE EN LIGUE R2

> A l'issue de la saison, les clubs suivants ont été proposés pour monter en Ligue :

U18 R2 : - US VIMY - premier des U17 D1

de U16 D1 en U17 R2 : AS BEURAINS

de U15 D1 en U16 R2 : ES BULLY

de U14 D1 en U15 R2 : US VERMELLES

#### FAITS MARQUANTS

› La saison a démarré avec 4 journées de brassage et une première journée les 9 et 10 décembre alors que la J1 était prévue les 12 et 13 novembre (soit 4 week-ends plus tard).

> Les 3 premières journées de brassage se sont bien déroulées (respect du calendrier) mais les conditions climatiques ont été catastrophiques (pluie) et la J4 du brassage a été reportée 5 fois .

9 matchs n'ont pas eu lieu lors de la J4 des brassages, sans incidence sur le classement des brassages et donc sur la composition des groupes de championnat

## **DEMANDE DE REPORTS DE MATCHS**

> Comme chaque année, la Commission a essayé d'accepter au mieux les demandes de modifications des matchs.

Il faudra être plus rigoureux coté clubs pour la saison 2024/2025 concernant les demandes trop tardives (celles qui arrivent le vendredi matin ou le jeudi soir.)

La Commission rappelle que les motifs type « accord entre les 2 coachs », ou « accord entre les 2 clubs » ne sont pas recevables.

## **BILAN DES FORFAITS**

> Lors des 4 matchs de brassage, nous avons eu 18 forfaits « match » et 4 forfaits généraux : 2 en U18, 1 en U16 et 1 en U15.

> Lors des matchs de championnat, nous avons 99 forfaits match et 18 forfaits généraux :

- 7 en U18

- 1 en U17

- 3 en U16

- 6 en U15

- 1 en U14

> A noter que nous avons eu 4 forfaits généraux en Niveau 1 :

- U14 : **HENIN STADE**

- U15 : **LIBERCOURT AFC**

- U16 : **LIBERCOURT AFC**

- U18 : **BULLY ES**

## **VŒU VOTE EN AG DU DISTRICT A HAINES LE 14 JUIN**

Un vœu de la Commission jeunes foot à 11 a été voté et accepté :

Les réunions de secteur qui se sont déroulées durant la trêve hivernale ont abouti sur un vœu de modifications des brassages dans le but de démarrer les championnats au plus tôt.

Pour les niveaux 1 (U18, U16 et U15) et D1 (U17 et U14) : les rencontres des journées 2, 3 et 4 restent inchangées (échiquier).

Pour les niveaux 2 (U18, U16 et U15) et 3 (U15) → Des groupes de 4 équipes sont créés. Les 3 premières journées sont jouées sous forme de championnat et la 4<sup>ème</sup> journée en appliquant l'échiquier après avoir regroupé toutes les équipes dans un classement général.

## **TROPHEE DES GLACES**

> Pas de Trophée des glaces cette année.

## **REMERCIEMENTS**

> La Commission remercie très chaleureusement **Monsieur Jean DENEUVILLE** - Président du Département Jeunes pour nous avoir toujours apporté son appui et ses conseils et qui nous a laissé travailler dans une excellente ambiance.

Un vrai humaniste qui connaît tellement les clubs et le foot artésien ! Merci **Jean** !

> La Commission remercie l'ensemble des clubs pour leur participation, leurs idées afin d'améliorer notre fonctionnement. Nous sommes toujours prêts à échanger dans le but d'améliorer notre fonctionnement, dès lors que la discussion est saine et va dans l'intérêt général.

> Les réunions de secteur qui se sont déroulées durant la trêve hivernale a abouti sur un vœu de modifications des brassages. Un vote a été fait lors de l'Assemblée Générale du district Artois le 14 JUIN à **HAINES** et un accord de modification du règlement des brassages dans le but de démarrer plus tôt le championnat.

› Nos remerciements se tournent plus particulièrement vers les techniciens, **Antoine VANNIEUWENHUYSE** et **Makhloufi REBATTACHI** pour leur aide et leurs analyses, le Personnel Administratif, pour le suivi à chaque instant des compétitions, **Marc TINCHON** (Commission des Coupes JEUNES) pour son aide précieuse , **Richard RATAJCZAK** pour son aide au sujet des aspects règlementaires notamment, les membres de la Commission Jeunes ( **Didier CLAY, Alain DELHAYE, Denis LAMORILLE, Chouki BELLA , Serge HERMAN** ) ainsi que le Président de Département Jeunes, **Jean DENEUVILLE**.

› Nos remerciements vont également vers la commission des arbitres pour leur participation active dans le bon déroulement des matchs.

Merci à **Anthony RINGEVAL** responsable du pôle technique de l'arbitrage, **Michel KLECHA** pour le suivi des rapports à transmettre à la Commission de Discipline, **XAVIER MIQUET** pour les désignations, les membres de la CDA et bien évidemment son président **Henry MACIUSZCZAK**.

**Pascal WATEL**



## COMMISSION de RELECTURE des TEXTES



### RAPPORT D'ACTIVITES SAISON 2023/2024

√ Les membres de la Commission ont été consultés par mails pour les textes modifiés par les Assemblées Fédérales décembre 2023 et juin 2024.

Pour cette saison les modifications ne concernent en majorité que très peu le District.

√ L'Assemblée Générale du District précédant l'Assemblée Fédérale de juin, il n'est pas possible actuellement de définir les modifications à venir qui feront toutefois l'objet d'une information de la Commission en cas de vote favorable.

**Richard RATAJCZAK.**



## COMPETITIONS SENIORS



### RAPPORT D'ACTIVITES SAISON 2022/2023

✓ La saison s'annonçait mieux au niveau du calendrier que la précédente mais dès le 22 octobre ; 22 arrêtés municipaux imposaient des remises et le week-end suivant 74 arrêtés impactaient les coupes et les championnats.

✓ Durant la saison à 10 reprises la réception de plus de 60 arrêtés (décembre et janvier non compris) provoquaient outre 2 remises générales, 4 reports des rencontres de D4 à D7 et perturbaient très fortement la 4<sup>ème</sup> journée de brassage en jeunes.

✓ Il faut noter que cette vague d'arrêtés municipaux a concerné particulièrement 26 clubs dont les municipalités ont pris 4 arrêtés et plus, ce qui a conduit, pour certains de ces clubs l'application des dispositions de l'annexe 17 (déplacement chez l'adversaire à 2 reprises).

✓ L'ensemble des reports a provoqué, outre les remises de divisions complètes, l'obligation de programmer environ 200 rencontres la semaine dont environ 80 le samedi de Pâques.

✓ Trois groupes ont posé quelques problèmes : la D3 – groupe A avec 13 équipes a vu son calendrier retour modifié pour faciliter les alternances et les D7 – groupe B et groupe E pour lesquelles les engagements tardifs après 2 journées ont provoqué de nombreux reports et décalages.

✓ En début de saison ; 315 équipes (moins 7 par rapport à 2022/2023) étaient engagées de la D1 à la D7.

✓ Pendant la saison, 10 forfaits généraux ont été enregistrés. Ces défections ont surtout impacté la D7 mais aussi, dans une moindre mesure les autres divisions.

✓ Comme tous les districts de France le logiciel compétitions mis en place par la FFF a causé du souci aux clubs par ses nombreuses anomalies.

**Le Président de la Commission :**  
**Richard RATAJCZAK.**



## COMMISSION du STATUT de l'ARBITRAGE



### RAPPORT D'ACTIVITES SAISON 2023/2024

√ La Commission du Statut de l'Arbitrage a organisé trois réunions au cours de la saison 2023/2024. Une réunion a été consacrée à l'étude des dossiers des arbitres ayant émis le souhait de quitter leur club pour en rejoindre un autre pour différentes raisons afin de prononcer le rattachement ou pas des arbitres envers leur nouveau club.

Pour la saison 2023/2024 cela a concerné vingt-six arbitres, nombre en diminution par rapport à la saison 2022/2023 où trente-quatre arbitres avaient demandé à quitter leurs clubs et un peu plus que la saison 2021/22 où vingt arbitres avaient demandé à quitter leurs clubs.

√ En application des textes fédéraux réglementaires du Statut de l'Arbitrage, la Commission a publié le 25 août 2023 l'officialisation dans quelle catégorie les clubs bénéficiant d'un ou deux mutés supplémentaires avaient décidé de faire évoluer ces mutés pour la saison 2023/2024.

√ Trois réunions spécifiques se sont tenues pour :

- La première le même jour que la réunion consacrée à l'étude des demandes de mutations, pour l'établissement et la parution de la liste des clubs en infraction ou susceptibles de le devenir en fin de saison 2023/2024.

- Le 12 mars 2024 pour établir la liste des clubs en situation provisoire d'infraction à la date du 28 février 2024, liste pouvant évoluer en fin de saison en fonction du nombre de matchs réalisés par les arbitres du club et la publication de cette liste des clubs sur le site du District.

- Le 20 juin 2024 pour l'établissement de la liste définitive des clubs en infraction au 15 juin 2024, ainsi que la liste des clubs pouvant bénéficier d'un ou de deux joueurs mutés supplémentaires pour la saison 2024/2025 et publication de ces listes de clubs sur le site du District.

√ La Commission ne saurait trop recommander à tous les clubs nouveaux comme anciens de prendre connaissance du règlement du statut de l'arbitrage se trouvant sur le site de la FFF dans la rubrique Statuts et Règlements et de consulter les PV publiés avec vigilance en temps opportun sur le site du District ARTOIS et également de suivre l'assiduité et les désignations de leur (s) Arbitre (s) sur FootClubs, afin d'éviter de découvrir en fin de saison qu'ils se trouvent en situation d'infraction.

**Le Président de la Commission du Statut de l'Arbitrage**  
**Daniel SION**



## COMMISSION PEF et ACCOMPAGNEMENT des CLUBS



### RAPPORT D'ACTIVITES SAISON 2023/2024

✓ A ce jour notre Commission se compose de 12 membres dont 3 techniciens.  
Nous nous sommes réunis 4 fois cette saison au District Artois.

#### ✓ Concernant les Labels :

- > Nous avons eu 34 candidatures label pour cette saison, plus précisément, 21 pour le label jeunes FFF CA, 10 pour le label Ecole de Football féminine FFF CA et 3 pour le label futsal FFF CA.
- > Les techniciens ont réalisé au minimum une visite administrative avec un membre de la Commission et une visite technique pour chaque candidature.  
Après chaque visite administrative, un compte rendu est réalisé et envoyé au club ainsi qu'à la Commission.
- > Les clubs ne remplissant pas les critères sont suivis et accompagnés par la Commission.
- > Nous avons fait également une soirée des récompenses pour la remise des labels pour la saison 2022/2023 chez notre partenaire le Crédit Agricole à **ARRAS** en présence de la Présidente du District Artois, des techniciens, des membres du Comité Directeur et des représentants des clubs.
- > Les dossiers labels ont été présentés à la Commission Régionale le 3 juin 2024 et 11 labels jeunes, 6 labels féminins et 1 label futsal ont été validés.

#### ✓ Concernant le PEF :

- > Pour la saison 2023/2024, 193 fiches actions ont été remontées au District et ont été évaluées par un jury, composé de membres la Commission et de membres du Crédit Agricole.  
Ce jury s'est réuni le 21 mai 2024 et a nommé un finaliste par thème (6 thèmes) qui sera récompensé par une dotation lors de la journée Artois en Fête début septembre.  
La Commission a nommé le même jour 2 lauréats pour le concours régional (Us Noyelles-sous-Lens et Scpp Wingles).

**La Présidente de la Commission**  
**Delphine BRESA**



## COMMISSION des TERRAINS et INSTALLATIONS SPORTIVES



### RAPPORT D'ACTIVITES SAISON 2023/2024

#### **TERRAINS**

Classements initiaux : 4

> 1 en niveau T6 syn

> 3 en niveau A 8

Confirmation de classement : 64

> 1 en niveau T3

> 9 en niveau T4

> 20 en niveau T5

> 8 en niveau T6

> 12 en niveau T7

> 10 en niveau A8

> 4 en niveau A5

Changements de niveau : 6

> 3 niveau T5 en niveau T6

> 1 niveau T7 en niveau T6

> 1 niveau T6 en niveau T7

> 1 niveau T7 en niveau A 8

Retrait de classement : 6

> 6 inutilisés

Avis préalables : 9

> Terrain : 7

> Vestiaires : 1

> Arrosage : 1

#### **ECLAIRAGES**

Classements initiaux : 3

> 2 en niveau E7

> 1 en niveau E6

Confirmations de classement : 13

> 1 en niveau E1

> 3 en niveau E4

> 2 en niveau E5

> 5 en niveau E6

> 2 en niveau E7

Avis préalables : 7



## **FUTSAL**

Classements initiaux : 6

> 3 en niveau Futsal 3

> 3 en niveau Futsal 4

Changement de niveau : 2

> 2 de Futsal 3 en Futsal 2

Eclairage Futsal

> 1 confirmation en E Futsal 1

## **FONCTIONNEMENT de la COMMISSION**

> La Commission s'est réunie 1 fois au cours de la saison et a été représentée à 12 réunions de la Commission Régionale.

> Une réunion plénière le 6 octobre 2023.

> Les membres de la Commission ont également participé à des réunions de conseils et d'informations sur des projets d'aménagements ou de constructions, répondant ainsi aux souhaits des collectivités locales ou des clubs.

**Jean Paul TURPIN.**



## ***RESULTATS FINANCIERS SAISON 2023/2024***

## BILAN ACTIF

	Du 01/07/2023 au 30/06/2024			Au
	Brut	Amort. Prov.	Net	30/06/2023 Net
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains	43 843.00		43 843.00	43 843.00
Constructions	453 873.72	415 825.91	38 047.81	28 005.23
Installation techniques, matériel et outillages industriel	11 827.19	6 749.34	5 077.85	2 964.46
Autres immobilisations corporelles	100 998.73	66 978.58	34 020.15	21 868.87
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations et créances rattachés				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
<b>TOTAL I</b>	<b>610 542.64</b>	<b>489 553.83</b>	<b>120 988.81</b>	<b>96 681.56</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
Stocks et en-cours	14 601.60	566.40	14 035.20	5 630.00
<b>Créances</b>				
Créances clients, usagers et comptes rattachés				
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	75 145.43	1 409.45	73 735.98	70 962.09
Valeurs mobilières de placement	490 725.05	13 762.98	476 962.07	465 428.48
Instrument de trésorerie				
Disponibilités	884 732.29		884 732.29	855 922.38
Charges constatées d'avance	5 532.94		5 532.94	4 041.88
<b>TOTAL II</b>	<b>1 470 737.31</b>	<b>15 738.83</b>	<b>1 454 998.48</b>	<b>1 401 984.83</b>
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>2 081 279.95</b>	<b>505 292.66</b>	<b>1 575 987.29</b>	<b>1 498 666.39</b>

## BILAN PASSIF

	Net au 30/06/2024	Net au 30/06/2023
<b>PASSIF</b>		
<b>Fonds propres sans droit de reprise</b>		
Fonds propres statutaires	323 071.03	323 071.03
Fonds propres complémentaires		
<b>Fonds propres avec droit de reprise</b>		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecart de réévaluation		
<b>Réserves</b>		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité	934 680.48	934 680.48
Autres		
Report à nouveau	56 320.53	
Excédent ou déficit de l'exercice	42 675.02	56 320.53
	<b>Situation nette(sous-total)</b>	
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
	<b>TOTAL I</b>	<b>1 356 747.06</b>
<b>FONDS REPORTEES ET DEDIES</b>		
Fonds reportés liés aux legs ou dotations		
Fonds dédiés		
	<b>TOTAL II</b>	
<b>PROVISIONS</b>		
Provisions pour risques	30 760.00	28 450.00
Provisions pour charges		
	<b>TOTAL III</b>	<b>30 760.00</b>
<b>DETTES</b>		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	22 251.19	28 466.64
Dettes des legs ou dotations		
Dettes fiscales et sociales	75 786.89	72 775.32
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	10 496.83	1 324.20
Autres dettes	79 945.32	53 578.19
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
	<b>TOTAL IV</b>	<b>188 480.23</b>
Ecarts de conversion Passif (V)		<b>156 144.35</b>
	<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>1 575 987.29</b>
		<b>1 498 666.39</b>

## COMPTE DE RESULTAT

	Au 30/06/2024	Au 30/06/2023
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
Cotisations	18 120.00	17 826.00
Ventes de biens et services		
Vente de biens	11 178.00	20 906.95
dont ventes de dons en nature		
Vente de prestations de services	281 956.43	274 800.66
dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	419 321.15	407 915.38
Versements des fondateurs ou consommations/dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats	1 600.00	
Legs, donations et assurances vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	163 361.48	188 435.14
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	7 530.79	5 890.54
<b>TOTAL I</b>	<b>903 067.85</b>	<b>915 774.67</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Achats de marchandises	22 121.20	11 765.00
Variation des stocks	-7 791.60	-6 810.00
Autres achats et charges externes	505 389.62	479 920.83
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	3 880.82	4 067.06
Salaires et traitements	244 210.21	242 146.36
Charges sociales	88 692.09	87 456.18
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	10 687.37	7 861.48
Dotations aux provisions	5 744.00	5 345.05
Rapport en fonds dédiés		
Autres charges	20 466.12	15 930.43
<b>TOTAL II</b>	<b>893 399.83</b>	<b>847 682.39</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>	<b>9 668.02</b>	<b>68 092.28</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
Produits financiers de participations	13 578.50	13 203.50
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisés		
Autres intérêts et produits assimilés	17 979.22	7 340.06
Reprises sur provision, dépréciations et transfert de charges	11 102.13	
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL III</b>	<b>42 659.85</b>	<b>20 543.56</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>		
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions		24 865.11
Intérêts et charges assimilées		
Différence négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL IV</b>		<b>24 865.11</b>
<b>RESULTAT FINANCIER (III -IV)</b>	<b>42 659.85</b>	<b>-4 321.55</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I – II + III - IV)</b>	<b>52 327.87</b>	<b>63 770.73</b>



## COMPTE DE RESULTAT

	Au 30/06/2024	Au 30/06/2023
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Sur opérations de gestion courantes		134.68
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
<b>TOTAL V</b>		<b>134.68</b>
<b>CHARGES EXEPTIONNELLES</b>		
Sur opérations de gestion courantes	6 369.85	2 669.88
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements aux dépréciations et provisions		
<b>TOTAL (VI)</b>	<b>6 369.85</b>	<b>2 669.88</b>
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V – VI)	-6 369.85	-2 535.20
Participations des salariés aux bénéfices (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)	3 283.00	4 915.00
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)</b>	<b>945 727.70</b>	<b>936 452.91</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)</b>	<b>903 052.68</b>	<b>880 132.38</b>
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>42 675.02</b>	<b>56 320.53</b>
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat	112 610.00	107 724.05
<b>TOTAL</b>	<b>112 610.00</b>	<b>107 724.05</b>
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole	112 610.00	107 724.05
<b>TOTAL</b>	<b>112 610.00</b>	<b>107 724.05</b>



## ***BUDGET PREVISIONNEL 2024/2025***

## BUDGET PREVISIONNEL 24/25

CHARGES		PRODUITS	
<b>ACHATS</b>		<b>DROITS - REDEVANCES</b>	
Recompenses Equipements	63 000	Engagement	44 000
Energie	14 000	Cotisation DISTRICT	7 500
Produits Entretien et petit equipement	2 700	Cotisation Billetterie	5 800
Fournitures Administratives	6 400	Cotisation Mutuelle	4 800
Livres Formation Arbitre	10 000	Homologation Tournois	2 200
		Redevance Coupes	24 200
<b>TOTAL ACHATS</b>	<b>96 100</b>	<b>TOTAL DROITS - REDEVANCES</b>	<b>88 500</b>
<b>AUTRES CHARGES EXTERNES</b>		<b>SUBVENTIONS</b>	
Location - Maintenance	18 000	ANS	20 500
Entretien Locaux	17 000	Ligue	297 000
Autres services extérieurs	31 500	Conseiller Foot animation	21 000
Assurances - Documentation	5 000	FFF - Contrat d'Objectifs	72 200
Honoraires	8 200	FFF - Préformation/Arbitrage	16 700
Relations Publiques - Pub	10 000	Comité Départemental	42 700
Gestion des Commissions	90 000	ASP (Agence de service et de paiement)	5 200
Lissage Arbitrage	160 000	<b>TOTAL SUBVENTIONS</b>	<b>475 300</b>
Missions - Réceptions	22 000		
Frais Postaux - Téléphonie - Internet	13 000	<b>AMENDES</b>	
Services Bancaires	700	Amendes	190 600
Organisations Diverses	40 500	<b>TOTAL AMENDES</b>	<b>190 600</b>
<b>TOTAL AUTRES CHARGES EXTERNES</b>	<b>415 900</b>		
<b>IMPOTS ET TAXES</b>		<b>VENTES</b>	
Charges Fiscales	9 000	Livres Formation Arbitre	9 400
<b>TOTAL IMPOTS ET TAXES</b>	<b>9 000</b>	<b>TOTAL VENTES</b>	<b>9 400</b>
<b>CHARGES DE PERSONNEL</b>		<b>AUTRES PRODUITS</b>	
Rémunérations	285 000	Lissage Arbitrage	160 000
Charges Sociales	98 000	Mise à disposition	4 400
<b>TOTAL CHARGES DE PERSONNEL</b>	<b>383 000</b>	<b>TOTAL AUTRES PRODUITS</b>	<b>164 400</b>
<b>AUTRES CHARGES</b>		<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>31 500</b>
Cotisations Comité Départemental, ANPDF...	33 000		
Subventions Foot en Milieu Scolaire	9 000		
Licences - Redevances	5 700		
Dons - Mécénats	2 000		
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>49 700</b>		
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>6 000</b>		
<b>TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>6 000</b>		
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>959 700</b>	<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>959 700</b>